



# Mesure et suivi du travail décent au Niger

Etude Diagnostique

Oumarou Habi



Ce document a été préparé par le Bureau International du Travail avec le financement de l'Union européenne dans le cadre du projet Mesure et suivi du travail décent (MAP). Les opinions exprimées ici ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant l'opinion officielle de l'Union européenne.

---

**BUREAU SOUS RÉGIONAL DE L'OIT POUR LE SAHEL (BSR- DAKAR)  
OIT/CE PROJET « MESURE ET SUIVI DU TRAVAIL DÉCENT » (MAP)**

**Etude Diagnostique du système de mesure et de suivi du travail décent**

## **Mesure et suivi du travail décent au Niger**

**Oumarou Habi**

Ce document a été préparé par le Bureau International du Travail avec le financement de l'Union européenne dans le cadre du projet Mesure et suivi du travail décent (MAP)

**Bureau International du Travail  
Dakar et Genève**

Novembre 2011

---

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être adressée au Bureau des publications (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

---

*Données de catalogage avant publication du BIT*

Habi, Oumarou

Mesure et suivi du travail décent au Niger : étude diagnostique du système de mesure et de suivi du travail décent / Oumarou Habi ; OIT/CE projet " Mesure et suivi du travail décent ", Bureau international du Travail, Bureau-sous régional de l'OIT pour le Sahel (BSR- DAKAR). - Dakar: OIT, 2011  
68 p.

ISBN : 9789222256938 (print) ; 9789222256945 (web pdf)

International Labour Office; Bureau sous-régional de l'OIT pour le Sahel

travail décent / mesure / politique du travail / protection sociale / rôle de l'OIT / coopération technique / collecte des données / Niger

13.01.1

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par email: [pubvente@ilo.org](mailto:pubvente@ilo.org) ou par notre site web: [www.ilo.org/pblns](http://www.ilo.org/pblns)

---

---

## Table des matières

Table des matières .....	iii
Liste des tableaux .....	v
Sigles et abréviations .....	vi
1. Introduction .....	1
1.1. Le projet de Suivi et mesure du travail décent (BIT/CE) .....	2
1.2. Les études diagnostiques sur la mesure du travail décent .....	2
2. Présentation du programme pays du travail décent .....	4
2.1. Programme Pays du Travail Décent (PPTD) .....	4
2.2. Le contexte national du PPTD .....	6
2.3. La Politique Nationale de l'Emploi (PNE) du Niger .....	8
2.4. La Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) du Niger .....	9
2.5. Le PPTD et les priorités nationales de la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté .....	10
2.6. Les actions de l'UNDAF/PNUD .....	12
2.7. L'alignement des priorités du PPTD, de l'UNDAF et de la SDRP .....	13
2.7. Proposition d'indicateurs pour le suivi des programmes et stratégie nationale de développement pour le Niger .....	14
3. Les programmes et projets de coopération technique en rapport avec le travail décent .....	27
3.1. Les projets de coopération technique du BIT .....	27
3.2. Les projets de coopération technique de l'Union européenne .....	27
3.3. Le projet NIGERINFO .....	28
3.4. Le projet UNDAF .....	29
3.5. Les projets sous-régionaux .....	29
4. Le système de collecte des données sur le travail décent .....	29
4.1. La production d'informations sur le travail décent .....	30
4.1.1. L'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) .....	31
4.1.2. L'Institut National de la Statistique (INS) .....	32
4.1.3. La Direction Générale de l'Administration du Travail (DGAT) .....	41
4.1.4. La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) .....	41
4.1.5. Les autres producteurs .....	42
4.2. Les utilisateurs des statistiques du travail décent .....	50
4.2.1. La demande des planificateurs et gestionnaires des programmes de développement .....	50

---

5. Conclusions.....	58
Annex 1. Questionnaires utilisateur .....	60
Annex 2. Questionnaire producteurs .....	63
Annex 3. Liste des structures enquetes.....	68

---

## Liste des tableaux

Tableau 1. Les priorités et les résultats escomptés du Plan Cadre des NU .....	13
Tableau 2. L'alignement des priorités : SRP l'UNDAF et PPTD.....	14
Tableau 3 Indicateurs prioritaires du TD au Niger (proposition).....	15
Tableau 4. Présentation synoptique du PPTD-Niger (en préparation) et des liens avec l'Agenda du Travail Décent .....	16
Tableau 5. Indicateurs relatifs au Travail décent recensés dans la base de données de NigerInfo (INS) .....	35
Tableau 6. Sources de données existantes sur le Travail Décent .....	43
Tableau 7. Matrice synoptique des productions de statistiques sur le marché du travail .....	44
Tableau 8. Liste des indicateurs statistiques du travail décent et de leurs sources au Niger .....	48
Tableau 9. Matrice synoptique des utilisateurs des indicateurs du travail décent .....	53
Tableau 10. Inventaire : sources et utilisateurs des statistiques relatives au TD .....	56

---

## Sigles et abréviations

ANPE :	Agence nationale de Promotion de l'Emploi
BIT :	Bureau International du Travail
DSCN :	Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux
CDTN :	Confédération Démocratique des Travailleurs du Niger
CGSIL :	Confédération Générale des Syndicats Libres
CNPN :	Conseil National du Patronat Nigérien
CNSS :	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CNT :	Confédération Nigérienne des Travailleurs
DSCN :	Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux
FAFPCA :	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle Continue et à l'Apprentissage
FOP NIGER :	Fédération des Organisations Patronales
ICMT :	Indicateur Clé du Marché du Travail
INS :	Institut National de la Statistique
OIT :	Organisation International du Travail
PPTD :	Programme Pays pour le Travail Décent
PNUD :	Programme des Nations Unies Pour le Développement
UE :	Union Européenne
UNDAF :	Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
SNDS :	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
TD :	Travail décent
UGESEIN :	Union Générale des Syndicat du Secteur Informel du Niger
UGTN :	Union Générale des Travailleurs du Niger
USTN :	Union des Syndicats des Travailleurs du Niger
USPT :	Union des Syndicats Progressistes des Travailleurs

---

## 1. Introduction

Le travail décent est une des préoccupations majeures des pays africains, comme en témoigne la tenue à Ouagadougou en septembre 2004 du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté, et l'adoption en juin 2009 à Genève du Pacte mondial pour l'emploi par la 98<sup>ème</sup> session de la Conférence Internationale du Travail.

La Déclaration de Ouagadougou invite les pays à mettre l'emploi et le travail décent au centre de leurs politiques de développement, notamment dans le cadre des stratégies de croissance accélérée et de lutte contre la pauvreté.

Le suivi des politiques et stratégies de développement nécessite de disposer de statistiques de bonne qualité. Un système d'information du marché du travail de qualité est essentiel pour informer les gouvernements, les travailleurs et les employeurs en vue de promouvoir le travail décent pour tous<sup>1</sup>.

L'Agenda pour le Travail décent, promu par l'OIT, passe par l'application de quatre objectifs stratégiques, l'égalité entre hommes et femmes étant un objectif transversal: créer des emplois ; garantir les droits au travail ; étendre la protection sociale et promouvoir le dialogue social. Le suivi et l'évaluation des progrès accomplis sur la voie du travail décent à l'échelle des pays est une préoccupation majeure de l'OIT et de ses mandants.

Dans cet objectif, le BIT appuie les Etats membres dans la collecte et l'analyse de statistiques du marché du travail, à partir des normes et des définitions internationales. La Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable de 2008 précise que les États membres peuvent envisager « d'établir, si nécessaire avec l'aide du BIT, des indicateurs ou statistiques appropriés permettant de suivre et d'évaluer les progrès réalisés » (Paragraphe II.B.ii.).

En Septembre 2008, le BIT a adopté un cadre international sur les indicateurs du travail décent sur la base des recommandations d'un groupe d'experts<sup>2</sup>. Ce cadre de mesure du travail décent a été proposé, en vue d'être adapté et appliqué au niveau national pour mesurer les progrès réalisés en termes de travail décent, et pour appuyer la formulation et le suivi-évaluation des politiques nationales de développement et des Programmes pays du travail décent (PPTD).

<sup>1</sup> La notion de travail décent résume les aspirations de tout travailleur: possibilité d'exercer un travail productif et convenablement rémunéré, assorti de conditions de sécurité sur le lieu de travail et d'une protection sociale pour sa famille. Le travail décent donne aux individus la possibilité de s'épanouir et de s'insérer dans la société, ainsi que la liberté d'exprimer leurs préoccupations, de se syndiquer et de prendre part aux décisions qui auront des conséquences sur leur existence. Il suppose une égalité de chances et de traitement pour les femmes et les hommes.

<sup>2</sup> Réunion Tripartite d'experts sur la mesure du travail décent (septembre 2008). Voir : [www.ilo.org/mdw](http://www.ilo.org/mdw).



---

## **1.1. Le projet de Suivi et mesure du travail décent (BIT/CE)**

Mis en œuvre par le BIT grâce au financement de l'Union européenne, le projet « Mesure et suivi du travail décent » contribue à répondre aux besoins des pays pour suivre et évaluer les progrès réalisés en termes de travail décent. Sur une durée de quatre ans (de 2009 à 2013), le projet collabore avec les agences gouvernementales (notamment les ministères du travail et de l'emploi), les bureaux nationaux de la statistique, les organisations de travailleurs et d'employeurs et les instituts de recherche pour renforcer les capacités des pays en développement et en transition à suivre et à évaluer eux-mêmes les progrès accomplis en matière de travail décent.

Le projet s'attache à : (i) faciliter l'identification d'indicateurs du travail décent pertinents à l'échelle nationale (dans le cadre de la Réunion tripartite d'experts organisée en septembre 2008) ; (ii) soutenir les mécanismes de collecte de données ; (iii) utiliser les données recueillies ou existantes pour effectuer une analyse intégrée des politiques du travail décent, afin de les rendre plus pertinentes lors de l'élaboration de politiques publiques.

Les activités du projet comprennent : la préparation d'études de cas par pays ; des ateliers nationaux de consultation tripartite pour identifier les indicateurs du travail décent ; des ateliers régionaux sur les indicateurs du travail décent ; un soutien aux bureaux nationaux de la statistique ou autres organismes compétents ; la préparation d'études analytiques approfondies sur le travail décent par pays ; des réunions nationales tripartites, comprenant des chercheurs et des dirigeants pour diffuser les résultats des études par pays ; des ateliers régionaux de formation et de partage des connaissances ; la production d'un manuel sur une « Méthodologie globale de suivi et évaluation des progrès accomplis en matière de travail décent par les pays eux-mêmes ».

Le projet couvre plusieurs pays répartis dans toutes les grandes régions du monde, en Afrique (Niger et Zambie), en Asie (Bangladesh, Indonésie, Cambodge, Philippines), en Europe (Ukraine) et en Amérique latine (Brésil et Pérou). Par le biais d'activités régionales, la méthodologie globale sera diffusée au-delà des pays-pilotes du projet. Le projet est mis en œuvre par le Département de l'Intégration des Politiques (INTEGRATION), en étroite collaboration avec le Département de Statistique (STATISTICS) et d'autres unités techniques ainsi que les bureaux régionaux, sous-régionaux et nationaux du BIT et le Centre international de formation de l'OIT à Turin.

## **1.2. Les études diagnostiques sur la mesure du travail décent**

L'étude diagnostique sur le système d'information du marché du travail au Niger, présente une vue d'ensemble des programmes, activités et mécanismes de collecte de données existants, en rapport avec le travail décent. Elle vise à apporter un éclairage complet sur l'état du système d'information sur le marché du travail en vue d'identifier les indicateurs du travail décent disponibles et les gaps existant en termes de collecte des données sur le

---

travail décent<sup>3</sup>, et en termes de suivi des indicateurs du travail décent au niveau national, notamment dans le cadre du PPTD et des projets et programmes de coopération technique. Sur la base de cette étude, les mandants et partenaires nationaux au Niger pourront mieux identifier les besoins et domaines d'appui prioritaires dans le cadre du projet MAP, pour améliorer le système de collecte, de production et d'analyse des indicateurs du travail décent au Niger.

Cette étude s'appuie sur une recherche documentaire et à une enquête auprès des principaux producteurs et utilisateurs de données sur le travail décent (voir les questionnaires en Annexes). L'étude présente une description des politiques en lien avec le travail décent au Niger: (i) le programme pays du travail décent, et (ii) les projets de coopération technique en rapport avec le travail décent, en analysant les indicateurs du travail décent suivis dans le cadre de ces programmes. Puis l'étude analyse le système national de collecte des données statistiques sur le travail décent. Enfin, elle présente une analyse synoptique des résultats (présentation des structures et organismes producteurs des informations sur le travail décent et utilisateurs de ces données, inventaire des sources existantes pour mesurer le travail décent et gaps en termes de collecte des données) et formule des recommandations pour combler les gaps existants et mieux intégrer les indicateurs du travail décent dans le système national de suivi-évaluation (plan national de développement, projets et programmes relatifs à l'emploi et au travail décent...).

<sup>3</sup> En identifiant les indicateurs qui sont actuellement renseignés, ceux qui peuvent être calculés mais qui ne sont pas actuellement renseignés et ceux qui ne peuvent pas être calculés sur la base des outils de collecte existants.

---

## **2. Présentation du programme pays du travail décent**

### **2.1. Le Programme Pays du Travail Décent (PPTD)**

Le Programme Pays du Travail Décent pour le Niger est en cours de préparation et implique l'ensemble des partenaires sociaux et mandants tripartites du BIT. Plusieurs consultations et missions sont menées depuis 2010, sous la coordination du Ministre en charge du travail et avec l'assistance du directeur de l'équipe assistance technique du bureau sous régional du BIT de Dakar.

La priorité du programme pays du travail décent pour le Niger adoptée de manière concerté par les mandants, s'inscrit dans la vision de la Nation nigérienne comme une seule priorité : « la promotion de la création d'emplois décents et productifs pour les hommes et les femmes, en particulier les jeunes par le renforcement du dialogue social ».

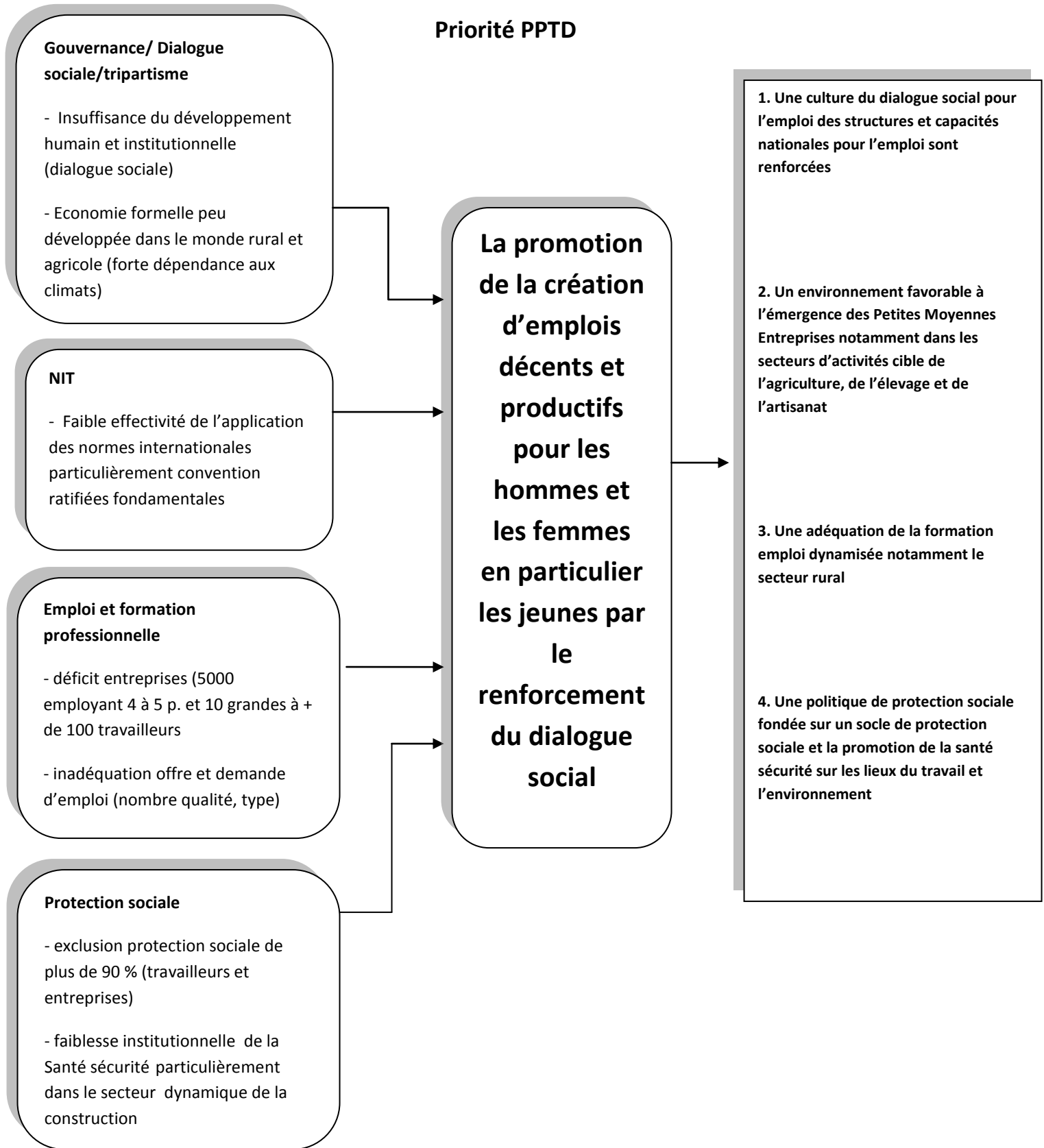
Cette priorité se déclinerait en quatre Réalisations du Programme de Pays (RPP) :

- 1- Une culture du dialogue social pour l'emploi, des structures et capacités nationales pour l'emploi sont renforcées ;
- 2- Un environnement favorable à l'émergence des Petites et Moyennes Entreprises, notamment dans les secteurs d'activités cibles de l'agriculture, de l'élevage et de l'artisanat ;
- 3- Une adéquation de la formation-emploi dynamisée, notamment dans le secteur rural ;
- 4- Une politique de protection sociale fondée sur un socle de protection sociale et la promotion de la Santé Sécurité sur les lieux de travail et l'environnement.

Les implications du BIT dans la mesure du travail décent, et les discussions du conseil d'administration du BIT ont établi les principes de base pour la mesure du travail décent. La réunion tripartite d'experts sur la mesure du travail décent tenue à Ouagadougou en 2010 au Burkina Faso a permis de formuler des propositions sur les indicateurs pertinents en matière de travail décent.

Grphe 1. Tableau synoptique du PPTD Niger (version préliminaire)

## Déficit travail décent



---

## 2.2. Le contexte national du PPTD

En plein cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Niger est un pays aride et continental, d'une superficie de 1 267 000 km<sup>2</sup>. La population du Niger a connu une forte croissance entre 1988 et 2008, en passant de 7,26 millions d'habitants à 14,2 millions d'habitants. Le taux de croissance de la population est élevé (3,3%) avec un indice synthétique de fécondité de 7,1 enfants entre 1998-2006, la moitié des Nigériens ont moins de 15 ans en 2008 et 70 % ont moins de 25 ans alors que seulement 2,5% sont âgés de 65 ans et plus

Pendant la décennie 1990-2000, la croissance économique est restée faible avec un taux réel annuel moyen de 1,9%. En 2005, le taux de croissance de plus de 7 % et en 2008, elle atteint 9,5% en 2008, grâce à une bonne pluviométrie, la reprise des investissements, notamment dans le secteur minier. La période 2001-2008 a été caractérisée par une amélioration des recettes fiscales (notamment minières, dont l'uranium) mais les performances de l'économie de ces dernières années n'ont pas permis de réduire la pauvreté monétaire de manière substantielle. Ainsi, l'incidence de la pauvreté est passée de 63,7% en 1992 à 62,1% en 2005, puis à 59,5% en 2008. La pauvreté est plus accentuée en milieu rural (63,3%, selon les résultats de l'ENBC 2007/08) qu'en milieu urbain, qui a enregistré un recul de la pauvreté quatre fois plus important qu'en milieu rural en passant de 44,1% en 2005 à 36,7% en 2008. Le Niger demeure un pays à faible niveau de développement humain : l'Indice de Développement Humain (IDH) s'établit à 0,34 classant ainsi le Niger au 182ème rang sur 182 pays classés.

Le Niger, avec l'appui des Institutions de Brettons Wood, du Fonds d'Appui au Développement et d'autres partenaires au développement, a adopté et mis en œuvre une Stratégie de Réduction de la Pauvreté que les institutions nationales et l'ensemble de la communauté internationale considèrent désormais comme le cadre de référence dans lequel s'inscrivent les politiques macroéconomiques et sectorielles du pays et les interventions de ses partenaires.

Au vu des résultats obtenus et de la ferme détermination des Autorités à poursuivre les réformes engagées, les partenaires au développement ont convenu de concéder au Niger, un allègement de la dette extérieure dans le cadre de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE). Le Niger a atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE le 12 avril 2004. A ce titre, il bénéficie d'allègements appréciables de sa dette dont les produits sont entièrement affectés à la réduction de la pauvreté et au développement des secteurs sociaux prioritaires, à travers notamment le Programme Spécial du Président de la République (PSP/R) dont la mise en œuvre sur l'ensemble du territoire national a connu un impact significatif se traduisant par un recul de la pauvreté<sup>4</sup>.

En outre, il est important de noter qu'en 2007 le Niger a aligné sa Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) 2008-2012 sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), conformément à ses engagements internationaux. Ainsi, la SDRP a pour ambition de réduire la pauvreté dans toutes ses dimensions et de réaliser l'ensemble des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) fixés pour l'horizon 2015.

---

<sup>4</sup> RN/ME/F/ISN Enquête Tendances, Profil et Déterminants de la Pauvreté au Niger: 2005-2008. p. 18.

---

La pauvreté est inégalement répartie sur le territoire national et elle frappe de façon différenciée les divers groupes socio-économiques : la pauvreté est plus répandue dans l'espace rural qu'en milieu urbain ; son incidence est plus forte chez les agriculteurs, les travailleurs indépendants du secteur informel urbain et les chômeurs.

L'état de pauvreté chronique et de vulnérabilité de ces catégories sociales s'expliquerait, en partie, par la difficulté d'accès aux ressources productives : terre, capital financier etc. Cette situation serait aussi tributaire de la faiblesse de leurs aptitudes techniques et/ou professionnelles. Cette réalité révèle le lien étroit existant entre la pauvreté monétaire, d'une part, le sous-emploi des actifs ruraux, celui des acteurs du secteur informel urbain et le chômage de certaines catégories sociales, d'autre part.

Les principales contraintes qui se posent au Niger sont : (i) la forte croissance démographique de la population, (ii) la faible diversification et le caractère informel de l'économie, (iii) la faible productivité des facteurs de production, (iv) la structure de la production dominée par une agriculture de subsistance qui occupe près de 80% de la population, (v) l'absence de mécanismes adéquats pour la commercialisation et la transformation des produits agricoles et de l'élevage, (vi) la faiblesse des ressources allouées aux secteurs prioritaires (éducation, santé, eau et assainissement) , (vii) l'inégalité dans l'offre de services sociaux de base entre milieu rural et milieu urbain, (viii) les différentes crises alimentaires, (ix) la crise économique de ces trois dernières années qui handicapent le pays de moyens financiers supplémentaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes de lutte contre la pauvreté, et (x) les changements climatiques qui perturbent le cycle normal des saisons pluvieuses.

Plusieurs défis restent posés, notamment : (i) une croissance économique forte et durable (un taux de croissance annuel moyen en termes réels de 7,3% serait nécessaire pour réduire significativement la pauvreté, soit un taux de croissance par tête de l'ordre de 4%) ; (ii) une amélioration de la productivité et des rendements dans tous les secteurs ; (iii) le renforcement de la bonne gouvernance ; (iv) la maîtrise de la croissance démographique; (v) une politique de réduction des inégalités entre pauvres et non pauvres, entre hommes et femmes, entre régions et entre le milieu rural et le milieu urbain ; (vi) une canalisation des investissements massifs dans les secteurs prioritaires de l'économie ; (vii) la promotion et le soutien continu aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) ; (viii) des changements très profonds de la structure et des fondamentaux et déterminants de l'économie nigérienne, notamment au niveau du secteur agricole<sup>5</sup>.

<sup>5</sup> INS, 2010, *Rapport National sur les Progrès vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement*, Niger.

---

## 2.3 La Politique Nationale de l'Emploi (PNE) du Niger

Dans ce contexte, le Gouvernement du Niger a opté pour la promotion d'une croissance économique intensive en travail afin de donner aux pauvres les opportunités d'y participer, autant dans les zones rurales qu'urbaines. L'accroissement quantitatif des possibilités d'emplois offertes aux travailleurs du Niger et leur amélioration qualitative constitue à cet égard, un élément capital de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et une des priorités du gouvernement. La lutte contre la pauvreté s'organise autour de la génération des revenus résultant d'emplois productifs et de qualité. Promouvoir l'emploi, c'est assurer les conditions de création d'entreprises.

La finalité de la promotion économique est le progrès social, ou le bien-être de l'homme. Le progrès social s'apprécie à travers la création d'emplois décents et le respect des droits et principes fondamentaux au travail. Ces derniers se déclinent en termes de garantie de la liberté syndicale, de respect de l'âge minimum d'admission à l'emploi, d'abolition du travail forcé ou obligatoire, d'éradication des pires formes de travail des enfants et de toutes les discriminations en matière d'emploi et de profession, de renforcement du tripartisme et du dialogue social et de l'extension du bénéfice de la protection sociale à un plus grand nombre de travailleurs.

Le respect de ces valeurs, qui sont des droits fondamentaux de l'homme, revient à accorder aux citoyens des chances d'obtenir un emploi décent et productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité. Promouvoir ces droits, c'est contribuer de la manière la plus globale à affranchir l'homme de la pauvreté par un travail de qualité.

La pauvreté, en effet, n'est pas seulement un déficit de revenu ; elle est aussi une quête de droits, de possibilités et de perspectives. C'est pourquoi, la création d'emplois doit s'accompagner d'une amélioration de la qualité des emplois. Les conventions fondamentales de l'OIT que le Niger s'est approprié s'inscrivent dans cette perspective.

Le document-cadre de la Politique Nationale de l'Emploi (2008-2012) est la manifestation de la volonté du Gouvernement de traduire dans les faits cette option.

Les actions prioritaires de promotion de l'emploi décent retenues dans le cadre de la politique nationale de l'emploi sont entre autres :

1. Le renforcement des bases d'une croissance économique durable ;
2. La résistance aux chocs et dynamiques des espaces ruraux ;
3. La promotion de l'accès à l'emploi urbain ;
4. La promotion de l'emploi des jeunes ;
5. La valorisation des ressources humaines et la formation professionnelle
6. Le développement d'actions ciblées par l'investissement dans le secteur privé en vue de créer plus d'emplois ;
7. L'information sur le marché du travail et gestion de la pauvreté.

---

## 2.4. La Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) du Niger <sup>6</sup>

La protection sociale est l'un des leviers majeur de la lutte contre la pauvreté. Elle constitue un maillon important des efforts visant la réduction de la vulnérabilité économique, sociale, alimentaire/nutritionnelle. Elle contribue aussi à la croissance économique par le biais du renforcement du capital humain et par les liens et synergies positives qu'elle crée avec les autres politiques sectorielles qui sous-tendent la lutte contre la pauvreté. La protection sociale occupe aussi une place privilégiée au sein de la Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté (2008-2012), dans les politiques, sectorielles et dans le cadre l'accélération des OMD (MAF).

Le contexte socioéconomique révèle que population nigérienne est exposée à de nombreuses vulnérabilités et risques en raison du faible accès aux services sociaux de base, des changements climatiques et sécheresses cycliques et du niveau de pauvreté de la population. D'autres facteurs s'ajoutent comme la hausse continue des prix des produits de première nécessité, le niveau considérable du chômage et sous-emploi des jeunes et l'existence de discriminations et violences à l'égard et des enfants et d'autres populations vulnérables. Quatre formes majeures de vulnérabilité apparaissent : (i) la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, (ii) la vulnérabilité liée aux problèmes d'accès aux services sociaux et infrastructures sociales de base, (iii) les autres types de vulnérabilités liés à l'âge, le genre, et à l'état physique ou mental des individus, et (iv) les problèmes d'emploi et de sécurité sociale.

Le diagnostic de la situation montre les insuffisances suivantes:

1. Une approche d'appui à la lutte contre sécurité alimentaire et nutritionnelle limitée à l'urgence ;
2. Une sécurité sociale qui ne couvre pas le secteur informel et le monde rural, excluant de fait les plus vulnérables ;
3. Les services sociaux et infrastructures sociales de base présentent une offre limitée aux groupes les plus vulnérables ;
4. Les lois existantes peu en adéquation avec la nouvelle Constitution et les réalités sociales ;
5. Les reformes engagées dans le cadre macroéconomique/réglementaire renforcent mais contribuent insuffisamment à la protection sociale.

L'objectif général de la PNPS est de contribuer à atténuer la vulnérabilité des groupes défavorisés et aider les populations à faire face aux risques les plus significatifs. La politique s'articule autour de cinq axes stratégiques, définis sur la base du diagnostic des risques et vulnérabilités principaux au Niger, en proposant des actions prioritaires et des mécanismes spécifiques par rapport aux quatre dimensions de la protection sociale (protection, prévention, promotion et transformation):

- Axe 1 : Sécurité alimentaire et nutrition ;
- Axe 2 : Sécurité sociale, travail et emploi ;
- Axe 3 : Services sociaux et infrastructures sociales de base ;
- Axe 4 : Actions spécifiques en faveur des groupes les plus vulnérables ;
- Axe 5 : Cadre législatif et réglementaire.

---

<sup>6</sup> Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, *Projet de la Politique Nationale de Protection Sociale au Niger*, mars 2011.



---

## 2.5. Le PPTD et les priorités nationales de la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté

Visant à contribuer à améliorer les conditions de vie des populations, la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) 2008-2012 a pour objectif spécifique de « réduire la pauvreté dans toutes ses dimensions ».

Le PPTD en cours d'élaboration pour le Niger, s'aligne sur les priorités nationales de la SDRP, en matière d'emploi, de valorisation des ressources humaines, de promotion des entreprises, d'amélioration du cadre législatif, et d'extension de la protection sociale.

L'impact attendu de la SDRP est « le bien être des populations du Niger amélioré ». L'un de ses trois effets globaux attendus est « le revenu accru particulièrement pour les femmes et les hommes pauvres ». Deux de ses sept effets spécifiques attendus sont relatifs à « une croissance forte, diversifiée et durable, maintenue à un niveau satisfaisant » et à « des emplois décents développés ».

La SDRP est articulée autour de sept axes stratégiques :

Axe 1 : La recherche d'une croissance forte, diversifiée, durable et créatrice d'emplois

Axe 2 : L'accès équitable à des services sociaux de qualité

Axe 3 : La maîtrise de la croissance démographique

Axe 4 : La réduction des inégalités et le renforcement de la protection sociale des groupes vulnérables

Axe 5 : Le développement des infrastructures

Axe 6 : La mise en place d'une gouvernance de qualité

Axe 7 : La mise en œuvre efficace de la stratégie de réduction de la pauvreté.

L'axe 1 vise la création d'emplois, à travers le développement du secteur productif (pour atteindre un taux de croissance économique d'au moins 7% à l'horizon 2012), en visant la diversification des sources de croissance économique en ciblant les secteurs créateurs d'emploi<sup>7</sup>, à travers quatre grappes prioritaires de croissance à haut potentiel et créatrices d'emplois (développement rural, artisanat, tourisme, mines), la promotion de pôles régionaux de développement, la consolidation du cadre macroéconomique, la renforcement de la compétitivité globale. L'axe 2 vise notamment le développement de l'éducation et de la formation professionnelle, et la promotion de l'emploi décent et des activités génératrices de revenu (dans le cadre de la Politique Nationale de l'Emploi)

La SDRP retient, comme principaux indicateurs relatifs à l'emploi :

1. Le taux de chômage qui atteint environ 16 % au niveau national, avec 19,4% en milieu urbain, et 15,2% en milieu rural, en étant deux fois plus élevé chez les

<sup>7</sup> Cabinet du Premier Ministre(2007), *Stratégie de Développement accéléré et de réduction de la pauvreté, 2008-2012*, Niger.

---

femmes (25 % chez les femmes contre 12 % chez les hommes), et nettement plus marqué chez les jeunes (soit 24 % pour les jeunes de 15 à 29 ans) ;

2. Le taux de sous-emploi qui atteint 34,62% au niveau national, avec 38,3% pour les femmes et 32,9% pour les hommes ;
3. L'inadéquation structurelle entre la demande et l'offre d'emploi, liée à la forte croissance démographique et à la déficience structurelle de l'offre, en raison de la création d'emplois limitée dans la fonction publique et le secteur formel, de la précarité des emplois et vulnérabilité des acteurs du secteur informel et de l'inadaptation des programmes de formation au besoin du marché du travail.

Le défi principal en matière d'emploi réside dans le fait d'« occuper la population en dehors de la saison culturelle » et d'« offrir des emplois aux populations urbaines, notamment les jeunes diplômés », ceci à travers la création d'emplois décents pour toute la population active, particulièrement pour les jeunes et les femmes.

La SDRP retient les objectifs suivants, en matière d'emploi et de travail décent :

1. la valorisation des ressources humaines et la formation technique et professionnelle ;
2. la promotion des petites entreprises ;
3. l'amélioration de la visibilité du marché par la mise en place de l'observatoire de l'emploi et de la formation professionnelle ;
4. l'amélioration du cadre législatif et institutionnel relatifs aux stratégies de promotion de l'emploi décent et au travail des enfants ;
5. la promotion de programmes de création d'emplois aptes à réduire la pauvreté du monde rural, du secteur informel urbain et des jeunes diplômés ou déscolarisés, et des femmes ;
6. la création d'un programme de volontariat national pour absorber et mettre à contribution les jeunes diplômés, tout en leur transférant une expertise professionnelle de qualité ;
7. la promotion de la santé et la protection sociale.

Les principaux produits attendus dans le cadre de la mise en de la SDRP en matière d'emploi, sont des « services d'encadrement et de promotion d'emploi pour les demandeurs d'emplois assurés » et des « institutions de soutien au secteur privé promues ».

Dans le cadre de ces objectifs et produits attendus, des indicateurs de performance (ou cibles) ont été fixés en ce qui concerne l'emploi, notamment :

1. Le taux de chômage, avec une valeur cible de 10 % en 2012 ;
2. Le taux de sous-emploi visible espéré à 20 % en 2012 ;
3. Le taux de placement des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, qui devra être porté à 70 % en 2012 (contre 55% en 2007 et 56% en 2008) ;
4. Le taux de placement des jeunes demandeurs d'emplois qui devra atteindre 25 % en 2012 (contre 11% en 2007 et 13% en 2008).

---

## 2.6. Les actions de l'UNDAF/PNUD

Pour mesurer les progrès réalisés dans l'atteinte des OMD, le Niger a produit de nombreux rapports nationaux. Le rapport final d'évaluation nationale de 2010 montre que des efforts importants sont à fournir pour atteindre les principaux OMD au Niger : élimination de l'extrême pauvreté et de la faim; égalité des sexes et autonomisation des femmes; santé maternelle; et inversion de la tendance à la déperdition des ressources environnementales.

Le rapport de 2007 recommande que le Niger suive entre autres les orientations suivantes:

- favoriser des investissements massifs notamment dans les infrastructures de base à cause de leurs effets dynamiques et d'entraînement pour la croissance et l'emploi ;
- solliciter l'intervention des partenaires au développement pour la mobilisation des ressources financières suffisantes en vue d'atteindre les OMD à l'horizon 2015;
- organiser le renforcement de l'efficacité des dépenses publiques et de l'amélioration du taux d'exécution;
- organiser le renforcement de la bonne gouvernance à tous les niveaux ;
- mettre en œuvre un programme global et ambitieux de renforcement des capacités<sup>8</sup>.

La formulation et l'adoption du PPTD du Niger dans le cadre de l'Agenda du Travail Décent, permettrait au Gouvernement du Niger de suivre et de réaliser ces recommandations, car il s'inscrit entièrement dans celui du cadre de développement des Nations Unies (UNDAF) en cours de réalisation.

Le Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) et ses documents dérivés visent à coordonner et à consolider les interventions et à améliorer l'efficacité des interventions des Nations Unies en réponse aux priorités du pays, en l'occurrence celles définies dans sa stratégie de Développement Accéléré et de Lutte contre la Pauvreté (SDRP). Le cycle actuel de l'UNDAF résulte de l'harmonisation des cycles de programmation des agences (PNUD, UNICEF, UNFPA, PAM, OMS, BIT, FAO, UNIFEM, CEA, FMI, la Banque Mondiale) et s'aligne sur celui de la SDRP<sup>9</sup>.

Dans le cadre de la coopération technique en rapport avec le travail décent, l'implication des partenaires au développement a essentiellement porté sur la mise en place d'un Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle. L'Observatoire de l'emploi et de la formation au Niger a pour objectif de produire et de diffuser des informations sur le marché du travail, dans le cadre du Plan Cadre d'Assistance des Nations Unies au Niger (UNDAF) et précisément dans le Programme Pays Niger-PNUD (2009-2013) avec pour objectif de « renforcer les capacités nationales pour la mise en œuvre de la SDRP et contribuer à la réalisation des OMD ».

Le Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) actuel couvre la période allant de 2009 à 2013. Les trois domaines suivants couverts sont (i) le développement

<sup>8</sup> [http://www.pnud.ne/Rapport\\_Final\\_OMD\\_2007.pdf](http://www.pnud.ne/Rapport_Final_OMD_2007.pdf), page 68.

<sup>9</sup> <http://www.pnud.ne/undaf.htm>

---

durable, environnement et sécurité alimentaire, (ii) le capital humain, démographie et services sociaux de base, et (iii) la gouvernance.

Le Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement actuel couvre la période de 2009 à 2013 et comprend trois domaines prioritaires avec des résultats clés (Tableau 1). Ces résultats sont alignés sur les priorités de la Stratégie Nationale du Gouvernement SDRP et de l'UNDAF (Tableau 2). Le projet est conçu pour une période de quatre ans (2009-2012) pour faire correspondre le cycle opérationnel de la SDRP et de l'UNDAF.

**Tableau 1. Les priorités et les résultats escomptés du Plan Cadre des Nations Unies**

<p><u>A. Emploi et compétence stratégies du développement de l'emploi productif</u></p> <p><i>Résultat 1:</i> Une augmentation de la production et des possibilités d'emploi des femmes et les hommes, les jeunes et les personnes handicapées en particulier dans les zones rurales.</p> <p><u>B. Gouvernance du travail et des droits</u></p> <p><i>Résultat 1:</i> Améliorer le respect de la primauté du droit, des lois du travail, les institutions du marché du travail et les pratiques qui sont conformes aux normes internationales du travail.</p> <p><i>Résultat 2:</i> le Gouvernement et les partenaires sociaux adoptent et appliquent des politiques visant à améliorer et à protéger les droits des enfants, les femmes, les travailleurs migrants et les populations autochtones.</p> <p><u>C. Protection sociale améliorée pour les groupes ciblés</u></p> <p><i>Résultat 1:</i> L'augmentation de la protection sociale, la couverture pour les hommes et les femmes travailleurs dans les secteurs formels et informels.</p> <p><i>Source :</i> Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (2009-2013).</p>
---

## **2.7. L'alignement des priorités du PPTD, de l'UNDAF et de la SDRP**

Les priorités du plan cadre des Nations Unies (2008-2010) couvrent les quatre objectifs stratégiques de l'Agenda du travail décent (Tableau 2) et appuient la plupart des éléments de l'Agenda du travail décent dans le cadre de la surveillance et les indicateurs de suivi des progrès accomplis en matière de travail décent, à l'exception de la durée de travail (horaires de travail décents, capacité de combiner travail, famille et vie personnelle) et de la stabilité et sécurité au travail.

Tout en reconnaissant la vulnérabilité des groupes cibles spécifiques, comme la jeunesse, les femmes, les handicapés et la main- d'œuvre rurale, en plus de l'importance des déficits dans l'égalité de genre, le PPTD a comme priorité l'égalité des chances et du traitement dans l'emploi. En outre, les possibilités d'emploi, des gains adéquats et le travail productif sont également fortement soulignés dans le PPTD, en plus d'environnement de travail sûr et le dialogue social.

**Tableau 2. L'alignement des priorités : SRP l'UNDAF et PPTD**

Stratégie de Développement accélérée et de Réduction de la Pauvreté (2008-2012)	Priorités UNDAF (200-2013)	Priorités PPTD (en préparation)
L'amélioration du cadre législatif et institutionnel relatif aux stratégies de promotion de l'emploi décent et au travail des enfants ;	Législation nationale et internationale sur le travail des enfants	Un environnement favorable à l'émergence des Petites et Moyennes Entreprises, notamment dans les secteurs d'activités cibles de l'agriculture, de l'élevage et de l'artisanat ;
La promotion de programmes de création d'emplois aptes à réduire la pauvreté du monde rural, du secteur informel urbain et des jeunes diplômés ou déscolarisés et des femmes.	Participation des femmes à l'économie formelle, informelle et familiale mise en valeur	Une culture du dialogue social pour l'emploi, des structures et capacités nationales pour l'emploi sont renforcées
La valorisation des ressources humaines.	Emplois rémunérateurs et décents.	<p>Une adéquation de la formation-emploi dynamisée, notamment dans le secteur rural</p> <p>Une politique de protection sociale fondée sur un socle de protection sociale et la promotion de la Santé Sécurité sur les lieux de travail et l'environnement</p>

Source : L'auteur à partir de SDRP (2008-2012) UNDAF (2009-2013) et PPTD-BIT (version provisoire).

## **2.7. Proposition d'indicateurs pour le suivi des programmes et stratégie nationale de développement pour le Niger**

Chaque pays devrait disposer d'une liste d'indicateurs du travail décent. Le tableau ci-dessous donne la liste des indicateurs du travail décent qui peuvent être considérés comme prioritaire pour le Niger. Certains de ces indicateurs sont des indicateurs de suivi de la SDRP d'autres sont des indicateurs des OMD. Tous ces indicateurs peuvent être renseignés et suivis du fait de la disponibilité des données statistiques permettant leur calcul. Ces indicateurs ont été discutés lors de séminaires régionaux (BIT Dakar, 2009, UEMOA, Ouagadougou, 2010) et doivent être validés au niveau national sur une base tripartite.

**Tableau 3 Indicateurs prioritaires du TD au Niger (proposition)**

Indicateurs	Sources	Dates de collecte
1. Ratio emploi/population des (15-64 ans)/ OMD	Enquête QUIBB Enquête Nationale sur le Budget et la Consommation des ménages (ENBC)	QUIBB 2005 ENBC 2007/08
2. Jeunes de 14 à 24 ans ni dans le système éducatif, ni dans l'emploi	Enquête QUIBB Enquête Nationale sur le Budget et la Consommation des ménages (ENBC)	QUIBB 2005 ENBC 2007/08
3. Emploi informel	Enquête Nationale sur le secteur informel	1995
4. Proportion des travailleurs indépendants et travailleurs familiaux dans la population occupée / OMD	Enquête QUIBB Enquête Nationale sur le Budget et la Consommation des ménages (ENBC)	QUIBB 2005 ENBC 2007/08
5. Travail des enfants	Enquête Nationale sur le travail des enfants (ENTE)	2008
6. Proportion de femmes dans les groupes 11 et 12 de la CITP 88	Recensement annuel de la main d'œuvre, données administratives (ANPE), DS/MFP/T	2009
7. Dépenses publiques de sécurité sociale (en %PIB)	CNSS ; Direction Générale du Budget ; TOFE	Données annuelles
8. Pourcentage de la population d'au moins 65 ans bénéficiant d'une pension	CNSS ; Direction Générale du Budget et DS/MFP/T	Données annuelles
9. Taux de syndicalisation	Centrales syndicales d'employeurs et de travailleurs	-
10. Entreprises affiliées à une organisation d'employeurs (taux)	Centrales syndicales d'Employeurs	-
11. Taux de couverture de la négociation collective	Centrales syndicales d'employeurs et de travailleurs	-
12. Productivité travail (PIB salarié, niveau taux de croissance)/OMD	INS (Comptes Nationaux)	Données annuelles

Source : L'auteur, à partir du rapport de l'atelier régional sur les indicateurs du travail décent (Dakar, décembre 2009).

Tableau 4. Présentation synoptique du PPTD-Niger (en préparation) et des liens avec l'Agenda du Travail Décent

Priorités	Produit	Indicateurs de Performance	Cible	Objectif Stratégique de l'Agenda du TD				Thème de l'Agenda du TD dans le cadre du projet MAP											
				Principes Fondamentaux et Droits au travail	Emploi	Protection Sociale	Dialogue Social	Opportunités d'Emploi	Gains adéquats et travail Productif	Horaires décents	Combiner Travail, Famille et Vie personnelle	Travail à abolir	Stabilité et Sécurité au Travail	Egalités dans l'emploi et revenus	Sécurité env. du travail	Sécurité Sociale	Dialogue Social et représentation des	Contexte économique et Social pour le TD	Amélioration des statistiques du travail
P1	<b>Une culture du dialogue social pour l'emploi, des structures et capacités nationales pour l'emploi sont renforcées</b>			X	X	X	X	X				X					X		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les principaux acteurs du dialogue social ont été formés sur l'importance et les nouveaux enjeux de dialogue social en faveur de l'emploi décent ;</li> <li>- Les principaux maîtres d'enjeu en matière de dialogue social sont formés aux techniques de négociations collectives;</li> <li>- Le Pacte social de solidarité est conclu, vulgarisé et adopté ;</li> <li>- Un texte régissant les relations intersyndicales est disponible ;</li> <li>- Un atelier de formation sur l'économie du développement et l'agenda du travail décent et le pacte mondial pour l'emploi sont réalisés ;</li> <li>- Des ressources financières sont mobilisées pour la production d'un film sur les relations des travailleurs avec la direction de la SEEN (société des eaux du Niger) ;</li> <li>- Les instances consultatives sont reconstituées en institutions permanentes et non ad hoc et se réunissent périodiquement et régulièrement;</li> <li>- De nouveaux inspecteurs et contrôleurs du travail sont recrutés et formés à l'ENA ; les anciens et les hauts cadres sont formés;</li> <li>- Le budget de fonctionnement de l'AT et des IT a augmenté de ...% (à déterminer lors de la formulation de l'opérationnalisation du programme)</li> <li>- Un programme de réhabilitation et d'équipement de l'AT et des IT est adopté par le gouvernement</li> <li>- Un guide méthodologique d'inspection du travail, un schéma directeur pour la lutte contre le travail des enfants, un</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Un texte formalisant la relation intersyndicale est adoptée par les 10 centrales syndicales</li> <li>- Un documentaire montrant un modèle d'entreprises pour les travailleurs, la SEEN en tant que « bonne pratique» en dialogue sociale est médiatisé</li> <li>- Le nombre de visites d'entreprises a augmenté, le nombre de conciliation au niveau de l'inspection a augmenté, les conseils et services rendus aux partenaires sociaux sont satisfaisants, le nombre de conflits sociaux a baissé</li> </ul>																	

Priorités	Produit	Indicateurs de Performance	Cible	Objectif Stratégique de l'Agenda du TD				Thème de l'Agenda du TD dans le cadre du projet MAP										
				Principes Fondamentaux et Droits au travail	Emploi	Protection Sociale	Dialogue Social	Opportunités d'Emploi	Gains adéquats et travail Productif	Horaires décents	Combiner Travail, Famille et Vie personnelle	Travail à abolir	Stabilité et Sécurité au Travail	Egalités dans l'emploi et revenus	Sécurité env. du travail	Sécurité Sociale	Dialogue Social et représentation des	Contexte économique et Social pour le TD
	<p>schéma d'approche de l'économie informelle et d'une brochure sur « comment dialoguer socialement » sont conçus et disponibles une nouvelle feuille de route du SG ministère du travail est disponible les services du ministère chargé du travail sont réorganisés, en application des recommandations de l'étude sur le système de coordination de l'AT</p> <p>- Un document de PNT est élaboré et adopté.</p>	<p>- De nouvelles conventions collectives sont adoptées ;</p> <p>- Les rapports des organes de dialogue social La coordination est active entre les structures de l'AT, par la tenue de réunions périodiques et l'organisation d'activités conjointes ;</p> <p>- Un document de politique est adopté de manière consensuelle et tripartite ;</p> <p>- L'AT est gérée suivant une vision et des objectifs clairement pré définis (plans de travail annuel élaborés et évalués)</p> <p>- Nbr de programmes formulés</p>																



Priorités	Produit	Indicateurs de Performance	Cible	Objectif Stratégique de l'Agenda du TD				Thème de l'Agenda du TD dans le cadre du projet MAP											
				Principes Fondamentaux et Droits au travail	Emploi	Protection Sociale	Dialogue Social	Opportunités d'Emploi	Gains adéquats et travail Productif	Horaires décents	Combiner Travail, Famille et Vie personnelle	Travail à abolir	Stabilité et Sécurité au Travail	Egalités dans l'emploi et revenus	Sécurité env. du travail	Sécurité Sociale	Dialogue Social et représentation des	Contexte économique et Social pour le TD	Amélioration des statistiques du travail
	<p><b>Produits spécifiques pour l'Emploi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des programmes d'insertion et de réinsertion des demandeurs d'emploi formulés et des outils pertinents pour l'accompagnement de la mise en œuvre de ces programmes sont mis à disposition ;</li> <li>- Une étude devant aboutir à un programme d'assistance technique pour la mise en œuvre du Plan d'action de la PNE, en collaboration avec les autres agences du SNU est réalisée ;</li> <li>- Les capacités du personnel cadre de la Direction Nationale de l'Emploi, de l'ANPE, de l'Observatoire de l'Emploi et des autres structures du Ministère de l'Emploi sont renforcées dans la formulation et la mise en œuvre de plans et programmes d'emplois.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nbr d'outils mis à disposition</li> <li>- Nbr d'études réalisées</li> <li>- Nombre de cadres formés</li> <li>- Nbr de sessions de formation des membres de la Commission</li> <li>- Nbr de sessions de formation et de membres formés</li> </ul>																	
<b>P2</b>	<b>Un environnement favorable à l'émergence de PME durables et d'emplois décent, notamment dans les secteurs d'activités cibles de l'agriculture, de l'élevage et de l'artisanat</b>																		
				X	X		X	X			X					X			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le pays s'acquitte de ses obligations constitutionnelles (production régulière de rapports et soumission aux autorités compétentes des instruments adoptés par la conférence internationale du travail ; ratification de conventions pertinentes;</li> <li>- Les enseignements dispensés par l'ENAM, la faculté de droit, et d'autres Instituts supérieurs de formation intègrent les aspects liés aux NIT et au droit international du travail en général ;</li> <li>- La législation nationale est en conformité avec les NIT, en particulier les conventions. La mise en conformité de la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La transmission périodique de rapports de qualité sur les conventions ratifiées et non ratifiées est constatée;</li> <li>- Le retard en matière de soumission des instruments de</li> </ul>																	

Priorités	Produit	Indicateurs de Performance	Cible	Objectif Stratégique de l'Agenda du TD				Thème de l'Agenda du TD dans le cadre du projet MAP									
				Principes Fondamentaux et Droits au travail	Emploi	Protection Sociale	Dialogue Social	Opportunités d'Emploi	Gains adéquats et travail Productif	Horaires décents	Combiner Travail, Famille et Vie personnelle	Travail à abolir	Stabilité et Sécurité au Travail	Egalités dans l'emploi et revenus	Sécurité env. du travail	Sécurité Sociale	Dialogue Social et représentation des
	<p>législation nationale avec les normes fondamentales du travail dans les textes mais également dans la pratique, notamment en matière de principes et droits fondamentaux au travail (liberté syndicale, travail forcé, travail des enfants notamment domestiques - et non discrimination);</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le renforcement des capacités des acteurs clés (magistrats, avocats, cadres de l'administration publique, police, etc.) dans la mise en œuvre des normes internationales du travail ratifiées par le Niger, notamment des conventions fondamentales du travail ;</li> <li>- L'intégration des normes fondamentales dans les accords économiques et sectorielles ;</li> <li>- L'adoption par le Conseil des Ministres du PAN ;</li> <li>- La mise en œuvre d'une stratégie de vulgarisation du PAN ;</li> <li>- La mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PAN est effective ;</li> <li>- La mise en œuvre d'actions en faveur des enfants (et leurs familles) en situation de vulnérabilité et/ou d'exploitation ;</li> <li>- La formation des cadres représentants les partenaires sociaux à l'économie de développement travail décent, et au Pacte mondial pour l'emploi ;</li> <li>- La production d'un Manuel d'éducation ouvrière en mobilisation de fonds pour le développement syndical.</li> </ul>	<p>l'OIT adoptés par la CIT aux autorités compétentes est comblé ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Commission d'experts note des progrès dans l'application des NIT ratifiées par le Niger ;</li> <li>- La ratification de la C.183 par la Chancellerie est enregistrée;</li> <li>- La prise en compte des NIT dans le contenu des programmes nationaux d'enseignement et de formation l'ENAM, de l'Université ou des Ecoles nationales de formation administrative et judiciaire et des autres Instituts Supérieurs de formation ;</li> <li>- 100 cadres</li> </ul>															

Priorités	Produit	Indicateurs de Performance	Cible	Objectif Stratégique de l'Agenda du TD				Thème de l'Agenda du TD dans le cadre du projet MAP											
				Principes Fondamentaux et Droits au travail	Emploi	Protection Sociale	Dialogue Social	Opportunités d'Emploi	Gains adéquats et travail Productif	Horaires décents	Combinaison Travail, Famille et Vie personnelle	Travail à abolir	Stabilité et Sécurité au Travail	Egalités dans l'emploi et revenus	Sécurité env. du travail	Sécurité Sociale	Dialogue Social et représentation des	Contexte économique et Social pour le TD	Amélioration des statistiques du travail
		<p>représentants les partenaires sociaux formés sur l'économie de développement travail décent, et au Pacte mondial pour l'emploi ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un manuel d'éducation ouvrière en mobilisation de fonds pour le développement syndical disponible.</li> <li>- Nombre de mesures légales et réglementaires en faveur du développement des entreprises</li> <li>- Nbrd'organisations patronales et syndicales contribuant à la promotion des MPME rurales ;</li> <li>- Nombres d'organisations professionnelles participant dans</li> </ul>																	

Priorités	Produit	Indicateurs de Performance	Cible	Objectif Stratégique de l'Agenda du TD				Thème de l'Agenda du TD dans le cadre du projet MAP											
				Principes Fondamentaux et Droits au travail	Emploi	Protection Sociale	Dialogue Social	Opportunités d'Emploi	Gains adéquats et travail Productif	Horaires décents	Combiner Travail, Famille et Vie personnelle	Travail à abolir	Stabilité et Sécurité au Travail	Egalités dans l'emploi et revenus	Sécurité env. du travail	Sécurité Sociale	Dialogue Social et représentation des	Contexte économique et Social pour le TD	Amélioration des statistiques du travail
		<p>l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des politiques et programmes de développement des secteurs ruraux;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombres de MPME formées aux outils de développement organisationnel et de gestion (GERME RURAL) ;</li> <li>- Nombre d'établissements publics ou privés disposant au sein de son conseil d'administration une représentation active du secteur privé qui s'implique dans l'élaboration des curricula en vue d'un meilleur appui au développement social et économique local</li> </ul>																	

Priorités	Produit	Indicateurs de Performance	Cible	Objectif Stratégique de l'Agenda du TD				Thème de l'Agenda du TD dans le cadre du projet MAP										
				Principes Fondamentaux et Droits au travail	Emploi	Protection Sociale	Dialogue Social	Opportunités d'Emploi	Gains adéquats et travail Productif	Horaires décents	Combiner Travail, Famille et Vie personnelle	Travail à abolir	Stabilité et Sécurité au Travail	Egalités dans l'emploi et revenus	Sécurité env. du travail	Sécurité Sociale	Dialogue Social et représentation des	Contexte économique et Social pour le TD
P3	Une adéquation de la formation-emploi dynamisée, notamment dans le secteur rural																	
					X	X		X	X			X	X		X	X	X	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les capacités cadres d'instituts de formation professionnelle sont renforcées ;</li> <li>- De nouveaux modules dans les métiers répondant aux besoins de l'économie nationale en agriculture, élevage et artisanat sont élaborés ;</li> <li>- Les capacités des organisations professionnelles sont renforcées en vue d'une meilleure participation dans l'élaboration, l'exécution et le suivi évaluation des politiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de mesures légales et ou réglementaires prises en faveur de l'amélioration de la politique nationale de la formation professionnelle ;</li> <li>- Nombre de modules de formation aux métiers de l'Agriculture et l'élevage développés en partenariat avec le secteur privé ;</li> <li>- Nombre de cellules d'insertion créées par institutions ;</li> <li>- Nombre d'organisations professionnelles (indépendantes démocratiques et représentatives participantes dans l'élaboration et la</li> </ul>																

				Objectif Stratégique de l'Agenda du TD				Thème de l'Agenda du TD dans le cadre du projet MAP												
Priorités	Produit	Indicateurs de Performance	Cible	Principes Fondamentaux et Droits au travail	Emploi	Protection Sociale	Dialogue Social	Opportunités d'Emploi	Gains adéquats et travail Productif	Horaires décents	Combiner Travail, Famille et Vie personnelle	Travail à abolir	Stabilité et Sécurité au Travail	Egalités dans l'emploi et revenus	Sécurité env. du travail	Sécurité Sociale	Dialogue Social et représentation des	Contexte économique et Social pour le TD	Amélioration des statistiques du travail	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>mise en œuvre ;</li> <li>- Nombre d'organisations patronales et syndicales siégeant dans les conseils d'administration des institutions de formation professionnelles et d'apprentissage.</li> </ul>																		
<b>P4</b>	<b>Une politique et un programme de protection sociale fondée sur un socle de protection sociale et la promotion de la SSTE</b>																			
								X				X			X	X				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une analyse des besoins de protection sociale au sein de l'économie informelle (artisans) est réalisée;</li> <li>- Une architecture pour l'extension de l'assurance sociale, associant les mécanismes de micro-assurance, est identifiée pour une couverture des risques maladie, vieillesse et professionnels au sein de l'économie informelle;</li> <li>- La mutuelle de santé des agents de l'Etat est mise en œuvre (FNR);</li> <li>- Les politiques sectorielles de protection sociale sont consolidées au sein d'une politique nationale visant à construire un socle de protection sociale;</li> <li>- Les capacités des acteurs nationaux (cadres ministères technique, partenaires sociaux, etc.) sont renforcées dans le domaine de la PS.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une étude de faisabilité et un plan de développement d'un schéma d'assurance pour les travailleurs de l'économie informelle sont disponibles</li> <li>- Un document de politique nationale de protection sociale est disponible</li> <li>- Nombre d'acteurs nationaux formés en protection sociale</li> </ul>																		

Priorités	Produit	Indicateurs de Performance	Cible	Objectif Stratégique de l'Agenda du TD				Thème de l'Agenda du TD dans le cadre du projet MAP											
				Principes Fondamentaux et Droits au travail	Emploi	Protection Sociale	Dialogue Social	Opportunités d'Emploi	Gains adéquats et travail Productif	Horaires décentes	Combinaison Travail, Famille et Vie personnelle	Travail à abolir	Stabilité et Sécurité au Travail	Egalités dans l'emploi et revenus	Sécurité env. du travail	Sécurité Sociale	Dialogue Social et représentation des	Contexte économique et Social pour le TD	Amélioration des statistiques du travail
P5	Les Mandats tripartites élaborent et mettent en œuvre des stratégies nationales et sectorielles de SSTE																		
					X	X		X	X	X		X	X		X	X			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Politique Nationale de SSTE intégrant la Feuille de Route de mise en œuvre du Pacte Mondial pour l'Emploi est élaborée;</li> <li>- Des programmes de formation, de perfectionnement et de spécialisation des Intervenants en SSTE élaborés et validés ;</li> <li>- Des programmes d'Amélioration des Conditions et du Milieu de Travail d'Accroissement de la Productivité et de Développement Durable sont élaborés et validés.</li> <li>- Les Rapport d'Enquête sur les conditions de travail dans le secteur de la construction Rapport d'atelier tripartite sur le déficit du travail décent dans le cadre des chantiers de construction ;</li> <li>- Les fiches d'Evaluation des chantiers de construction en rapport avec le travail décent en général et la SST en particulier ;</li> <li>- Code de conduite des Employeurs et des Travailleurs sur les chantiers en vue promouvoir le travail décent et le développement des PME durables dans le secteur de la construction ;</li> <li>- Les cadres des organisations syndicales et chefs d'entreprises sont formés en animation et en formation de formateurs en Santé sécurité au travail.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des documents traduisant la validation de la Politique Nationale de SST sont disponibles;</li> <li>- Nombre de structures dont les capacités sont renforcées et les cahiers de charges élaborés;</li> <li>- Nombre de programmes de formation, de perfectionnement et de spécialisation élaborés;</li> <li>- Nombre de programmes d'Amélioration des Conditions et du Milieu de Travail d'Accroissement de la Productivité et de</li> </ul>																	

Priorités	Produit	Indicateurs de Performance	Cible	Objectif Stratégique de l'Agenda du TD				Thème de l'Agenda du TD dans le cadre du projet MAP											
				Principes Fondamentaux et Droits au travail	Emploi	Protection Sociale	Dialogue Social	Opportunités d'Emploi	Gains adéquats et travail Productif	Horaires décents	Combiner Travail, Famille et Vie personnelle	Travail à abolir	Stabilité et Sécurité au Travail	Egalités dans l'emploi et revenus	Sécurité env. du travail	Sécurité Sociale	Dialogue Social et représentation des	Contexte économique et Social pour le TD	Amélioration des statistiques du travail
		<p>Développement Durable développés ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 50 Cadres syndicaux et chefs d'entreprises animateurs et formateurs en santé sécurité au travail.</li> <li>- Les mandants du Niger se sont accordés sur les mécanismes d'évaluation du travail décent et de développement de PME décent dans le secteur de la construction, 30 petites et moyennes entreprises sont outillées pour intégrer les conditions de travail décent dans les travaux de construction;</li> <li>- Un mécanisme tripartite est mis en place dans pour</li> </ul>																	



Priorités	Produit	Indicateurs de Performance	Cible	Objectif Stratégique de l'Agenda du TD				Thème de l'Agenda du TD dans le cadre du projet MAP												
				Principes Fondamentaux et Droits au travail	Emploi	Protection Sociale	Dialogue Social	Opportunités d'Emploi	Gains adéquats et travail Productif	Horaires décents	Combinaison Travail, Famille et Vie personnelle	Travail à abolir	Stabilité et Sécurité au Travail	Egalités dans l'emploi et revenus	Sécurité env. du travail	Sécurité Sociale	Dialogue Social et représentation des	Contexte économique et Social pour le TD	Amélioration des statistiques du travail	
		<p>s'assurer un accompagnement des PME dans l'exécution des travaux de construction ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les PME locales aptes à exécuter les marchés de construction selon une démarche de travail décent.</li> <li>- ADMITRA : augmentation du nombre de visites dans les exploitations agricoles, dans les unités artisanales et dans les chantiers de BTP.</li> </ul>																		

Source: PPTD (draft), Février 2011, BIT.

### **3. Les programmes et projets de coopération technique en rapport avec le travail décent**

#### **3.1. Les projets de coopération technique du BIT**

Le BIT qui s'est engagé à apporter son appui aux pays africains dans le cadre de l'Agenda pour le travail décent, a apporté son assistance au Niger pour la réalisation d'études (analyse du marché du travail et de l'emploi...), pour la mise en place d'un réseau de l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, pour l'élaboration de document-cadres de politique de l'emploi et de politique de la protection sociale, et pour la réalisation des objectifs d'emploi liés aux OMD.

#### **3.2. Les projets de coopération technique de l'Union européenne**

La stratégie de coopération de l'Union européenne au Niger s'inscrit ainsi dans le cadre de la Stratégie de réduction de la pauvreté élaborée par le Gouvernement. Le Programme Indicatif National (PIN) est structuré autour de quatre composantes :

1. Développement rural durable et sécurité alimentaire
2. Transport
3. Appui macro-économique lié à la lutte contre la pauvreté (éducation et santé)
4. Bonne gouvernance, appui institutionnel et renforcement de la société civile.

Dans le domaine du développement rural durable et de la sécurité alimentaire, l'objectif est de contribuer à la prévention des crises alimentaires et à la diversification et l'augmentation des revenus des populations rurales. L'UE soutient le dispositif national de prévention et d'atténuation des crises alimentaires. Elle appuie également des programmes dans le domaine de la production agricole, la sécurisation des systèmes agropastoraux et la réalisation d'infrastructures hydrauliques. Les programmes et projets mis en œuvre dans ce cadre, renforcent l'atteinte des objectifs de l'Agenda du Travail Décent (emplois productifs, revenus du travail adéquats, sécurité au travail, productivité...).

Dans le secteur des transports, l'appui communautaire vise à assurer la pérennité des investissements réalisés dans les infrastructures routières et à contribuer au désenclavement du pays. L'accent est mis sur l'entretien routier, la réhabilitation de routes et la réalisation de pistes rurales. Les projets réalisés viennent appuyer la réalisation de certains objectifs de l'Agenda du travail décent (opportunités d'emploi, productivité et revenus adéquats, emplois productifs).

L'UE soutient par ailleurs, le programme de réformes macro-économiques du Gouvernement avec une attention spéciale à la réduction de la pauvreté pour assurer un accès équitable à l'éducation et aux soins de santé. Ces appuis renforcent la réalisation de certains objectifs du travail décent, relatif aux emplois productifs, aux revenus adéquats (éducation et formation professionnelle) et à la protection sociale.

La composante bonne gouvernance et appui institutionnel vise à contribuer à la redéfinition du rôle de l'Etat et à améliorer la capacité et le fonctionnement de ses services. Un programme particulier est destiné à renforcer les capacités et financer les initiatives des organisations de la société civile, permettant ainsi de renforcer le dialogue social.

### 3.3. Le projet NIGERINFO

Conscient que la synergie d'actions pour la promotion d'un outil commun de gestion d'informations stratégiques et le renforcement des capacités nationales en gestion et diffusion des données harmonisées constituent des atouts majeurs pour le suivi des actions de développement au Niger, le Système des Nations Unies (UNICEF, PNUD et l'UNFPA) accompagne depuis 2004 le Gouvernement du Niger dans la construction d'une base de données nationale multisectorielle pour le suivi du développement humain. Ils ont convenu d'utiliser NIGERINFO comme outil commun de suivi/évaluation de la Stratégie de Développement accéléré et de la Réduction de la Pauvreté (SDRP), des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) et des différentes stratégies sectorielles.

Pour matérialiser cet engagement, des actions ont été exécutées, il s'agit entre autres :

- de la signature le 24 octobre 2006 entre le Gouvernement du Niger et l'équipe pays du Système des Nations Unies d'un mémorandum d'entente pour l'institutionnalisation de la base de données NigerInfo. Lors de cette cérémonie, un modèle de la base de données a été transmis au gouvernement du Niger par le Système des Nations Unies. Le mémorandum prévoit que l'INS est chargé de l'administration de la base de données de concert avec tout le Système Statistique National (SSN);
- dans la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS), NigerInfo a été inscrite pour sa mise en place en tant que base fédératrice pour les indicateurs socioéconomiques ;
- en 2008, le comité de pilotage de NigerInfo a été créé par arrêté ministériel et un réseau de 35 points focaux sectoriels coordonnés par une cellule NigerInfo a été mis en place ;
- en 2010, la base de données est validée par un atelier de validation et présentée au comité de pilotage ;
- NigerInfo est accessible en ligne à l'adresse [www.nigerinfo.ne](http://www.nigerinfo.ne) ; et elle compte 306 indicateurs objectivement vérifiables, répartis entre dix secteurs, mutuellement exhaustifs et globalement exhaustifs.

Telle qu'elle est organisée, la base de données NigerInfo et les indicateurs qu'elle contient (voir Section 4) répondent aux besoins d'information et de progrès à mesurer au niveau des cadres de référence tels que les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF). Cette base prend également en charge les besoins de suivi et d'évaluation de la Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) 2008-2012, et ceux des autres cadres, objectifs, politiques et stratégies de développement au Niger - Plan de Développement Sanitaire (PDS) 2005-2010, Programme Décennal de Développement de l'Education (PDDE), Stratégie de Développement Rural (SDR).

### **3.4. Le projet UNDAF**

Dans le cadre de la coopération technique en rapport avec le travail décent, l'implication des partenaires au développement a essentiellement porté sur la mise en place d'un Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. L'Observatoire a pour objectif de produire et de diffuser des informations sur le marché du travail, dans le cadre du Plan Cadre d'Assistance des Nations Unies au Niger (UNDAF) et précisément dans le Programme Pays Niger-PNUD (2009-2013) avec pour objectif de « renforcer les capacités nationales pour la mise en œuvre de la SDRP et contribuer à la réalisation des OMD ».

### **3.5 Les projets sous-régionaux**

AFRISTAT (l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne) assiste les Etats membres au renforcement de leur système statistique national.

Par ailleurs, dans le cadre de l'UEMOA, les ministres en charge de l'emploi de l'UEMOA se sont réunis du 26 au 28 avril 2010 à Bamako pour examiner les conditions de mise en œuvre du projet de renforcement des systèmes d'information sur le marché du travail des pays membres avec la création d'un Observatoire sous-régional de l'emploi et de la formation.

## **4. Le système de collecte des données sur le travail décent**

Cette partie retrace la situation de la production et de la demande des données relatives aux indicateurs du travail décent. Les enquêtes menées auprès des différentes institutions dans le cadre de cette étude ont révélé qu'au niveau du système statistique nigérien seuls l'ANPE et l'INS publient des statistiques sur l'emploi. En 2008 une Direction de la Statistique a été créée au Ministère de la Fonction Publique et du Travail, dont une de ses attributions est de publier des données sur les fonctionnaires de l'Etat.

Les statistiques sur la formation professionnelle sont publiées par la Direction des Etudes et de la Programmation du Ministère de l'Enseignement de Base qui procède annuellement à un recensement scolaire. Le Ministère de la Santé et la Caisse de Sécurité Sociale publient des données relatives aux indicateurs de sécurité sociale. De même, le Ministère des Finances publie des données sur les dépenses publiques dans les secteurs sociaux.

Avant le recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988, il existait très peu d'enquêtes et d'études réalisées sur l'emploi. Les sources administratives étaient également peu exploitées. Aujourd'hui, des informations de qualité variable existent. Les principales structures impliquées dans la production et/ou l'utilisation d'informations sur le travail décent ne sont pas encore en mesure de satisfaire les multiples besoins des utilisateurs de ces informations. Des efforts importants ont été réalisés pour renforcer le système d'information statistique au Niger dans le cadre du suivi de la SDRP, mais de nombreux défis restent posés, en termes de collecte de données, en particulier de collecte de statistiques sur le travail décent (Encadré 1).

### **Encadré 1. Le renforcement du système d'information statistique au Niger**

Au cours de la période de mise en œuvre de la SRP (2002-2007), plusieurs actions ont été entreprises en vue d'améliorer le dispositif de suivi-évaluation et la disponibilité de données statistiques. Ces actions ont permis la réforme du Système Statistique National (SSN) avec la création d'un Institut National de la Statistique et des Directions statistiques sectorielles, la mise d'un Conseil National de la Statistique, favorisant la relance de la production et de la diffusion de l'information statistique.

L'évaluation de la SRP met en avant certaines lacunes en raison: (i) du manque de programmation rigoureuse des activités statistiques au sein du SSN ; (ii) de la faible utilisation de l'information pour la prise de décision ; (iii) des insuffisances dans le ciblage des populations ; (iv) de la faible couverture géographique ; (v) de la vétusté et de l'absence de désagrégation de certaines données ; (vi) du manque d'harmonisation des concepts ; (vii) de l'insuffisance de l'analyse des données ; (viii) de la faible diffusion des informations. Ces problèmes résultent particulièrement des faibles capacités institutionnelles, humaines et matérielles et des difficultés dans la coordination globale du dispositif.

Une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) a été adoptée afin d'assurer la production régulière des données pour le suivi de la SRP et le développement d'un système d'information géographique.

La Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) permettra à terme d'assurer le suivi-évaluation des politiques, programmes et projets de développement. Les objectifs spécifiques visés sont principalement ceux qui concourent à assurer la fiabilité, l'actualisation et la pertinence des données. Il s'agit de mettre (i) développer les capacités institutionnelles du système statistique, (ii) développer la production des indicateurs statistiques pour répondre aux besoins des utilisateurs, (iii) développer les capacités d'analyse des données statistiques ainsi que leur utilisation et (iv) promouvoir les conditions de stockage, d'archivage et de diffusion de l'information statistique. Les besoins d'informations portent sur les conditions de vie des ménages, les informations sur la couverture, l'accès et l'utilisation des services, les informations sur la production des biens et services et leur répartition, et sur les prix.

Les enquêtes sur les conditions de vie permettront d'améliorer les connaissances sur le phénomène de la pauvreté et d'effectuer la mise à jour régulière des données. A cet effet, elles fourniront des informations pour la définition de la situation de référence, la mesure des changements ainsi que pour la comparaison entre certains groupes..

Par ailleurs, les services statistiques ministériels seront renforcés afin de recueillir, d'exploiter et de publier régulièrement les informations relevant de leur compétence pour répondre aux besoins des utilisateurs. Le système doit également être décentralisé pour lui permettre de satisfaire dans les délais convenus aux nouvelles exigences en matière de suivi de la pauvreté. Au cours de la période de mise en œuvre de la SDRP, il conviendra d'assurer la disponibilité des ressources matérielles, financières et humaines pour mener entre autres les opérations suivantes selon un calendrier d'enquête sur 2007-12, incluant les domaines suivants :

- Suivi de l'emploi et le chômage
- Enquête Démographique et Santé à indicateurs multiples
- Enquête Nationale budget consommation
- Enquête sur la gouvernance, accès et niveau de satisfaction pour les services de base
- Recensement général de la population et de l'habitat
- Enquête auprès des entreprises.
- Enquête EPER
- Enquête sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité

*Source : Cabinet du Premier Ministre (2007), Stratégie de Développement accéléré et de réduction de la pauvreté, 2008-2012, Niger.*

## **4.1. La production d'informations sur le travail décent**

Les principaux producteurs d'informations sur l'emploi et la formation sont le Ministère de la Fonction Publique, l'Institut National de la Statistique, l'ANPE et la Caisse Nationale de Sécurité Sociale. D'autres producteurs moins importants existent : les ONGs nationales et internationales mènent souvent des enquêtes ponctuelles dans leurs zones d'intervention (Care Niger, HKI, Croix Rouge, Few's Net, Plan Niger, etc.).

### **4.1.1. L'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE)**

Dans le cadre de ses activités quotidiennes et de mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi, l'ANPE collecte, analyse et diffuse un certain nombre d'informations sur le marché du travail. Les activités de l'ANPE se résument à :

- accueillir et à orienter les demandeurs d'emploi;
- organiser des séances de techniques de recherche d'emploi;
- délivrer les cartes d'inscriptions de demandes d'emplois;
- assurer le placement des demandeurs d'emplois;
- viser les contrats de travail et d'apprentissage;
- exécuter des programmes de promotion de l'emploi (Stage d'initiation à la vie professionnelle, Insertion, reconversion et réinsertion professionnelle) ;
- prospecter des emplois au sein des entreprises ;
- appuyer et conseiller les entreprises.

L'ANPE, dans ses différentes activités est relayée au niveau régional par les Antennes Régionales et les Inspection du Travail.

A partir de ces activités, l'ANPE élabore et publie régulièrement des informations sur l'emploi, à travers un rapport statistique mensuel et un rapport annuel d'activités. Il s'agit notamment :

- des informations relatives aux flux du marché du travail : volume des offres et demandes d'emploi et les taux de satisfaction et de placement des demandeurs d'emploi;
- du volume d'emplois créés à partir des projets financés par les différents fonds d'appui ;
- du nombre de projets financés par les différents fonds (activités génératrices de - revenus) ;
- du taux de finalisation des projets montés par l'ANPE ;
- du taux d'acceptation des projets montés avec l'appui de l'ANPE par les bailleurs de fonds ;

L'ANPE dispose également d'un répertoire des entreprises qui est l'un des répertoires d'entreprises le plus à jour au Niger. Ce répertoire est mis à jour annuellement à partir des déclarations de la main d'œuvre utilisées par les entreprises. Le répertoire fourni le volume de

l'emploi dans le secteur privé et parapublic. Une série statistique de 1993 à 2009 est disponible pour ces différentes informations.

Les informations produites par l'ANPE ont l'avantage d'être disponibles et accessibles à tout moment par rapport à celles des autres sources administratives. A ce sujet, notons que l'enquête auprès des utilisateurs d'informations a révélé que toutes les demandes d'informations adressées à l'ANPE sont toujours satisfaites.

#### **4.1.2. L'Institut National de la Statistique (INS)**

L'INS est le principal pourvoyeur d'informations statistiques au Niger. Dans le cadre de ses activités, l'INS collecte et centralise des informations sur l'emploi. La collecte des informations est faite à travers les recensements généraux de la population et des enquêtes auprès des entreprises et des ménages.

Les recensements sont réalisés avec une périodicité de 10 ans mais le délai n'a jamais été respecté. Le Niger a réalisé trois recensements généraux de la population et de l'habitat, la première en 1977, la deuxième en 1988 et la dernière en 2001. Les données des recensements, contrairement à celles issues des autres sources d'informations, ont l'avantage d'être exhaustives et significatives jusqu'au niveau de découpage administratif le plus fin. Toutefois, il est à noter que les données du RGP/H 2001 concernant le volet l'emploi n'ont pas encore été publiées. Mais les différents indicateurs relatifs à l'emploi et les activités économiques pourraient être calculés car les informations sur l'emploi ont été collectées pendant ces recensements. Aujourd'hui, les bases de données issues de ces deux derniers recensements de la Population et de l'Habitat sont archivées et disponibles à l'INS et accessibles aux utilisateurs tout comme les bases de données des différentes enquêtes menées par l'INS grâce à l'archivage systématique des données issues des enquêtes pour lequel l'INS a opté.

En plus de la masse d'informations rendues disponibles, les recensements généraux de la population et de l'Habitat de 1988 et de 2001 ont fourni des bases de sondage de plusieurs enquêtes réalisées sur les conditions de vie des ménages. Ces enquêtes ont permis d'avoir une évolution des indicateurs socioéconomiques, notamment ceux relatifs à l'emploi, ou aux revenus des ménages et à la formation professionnelle.

Parmi ces enquêtes on peut citer les plus récentes:

- L'Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples réalisée en 2006 : elle a notamment collecté des informations sur l'activité et l'emploi des enfants
- Les enquêtes 1-2-3 phases 1 et 2, respectivement sur l'emploi et le secteur informel dans la communauté urbaine de Niamey de 2002
- L'enquête QUIBB de 2005 qui consacre un module à l'emploi des personnes âgées de 5 ans et plus
- L'enquête sur le degré de satisfaction des besoins essentiels réalisée en Décembre 2004 – Janvier 2005, qui a collecté des données sur l'emploi
- L'enquête Nationale sur le budget et la consommation des ménages de 2007/2008 pendant laquelle une place de choix a été consacrée au volet emploi des personnes âgées de 5 ans et plus ;

- L'enquête sur le travail des enfants sur les sites d'orpaillage de Komabangou et de M'Banga dans la région de Tillabéri en 2007 qui a essayé d'appréhender les effectifs des enfants sur ces sites, leurs conditions de travail et leur trajectoire;
- L'enquête nationale sur le travail des enfants réalisée en 2008 qui a permis de calculer aussi des indicateurs sur le travail forcé aussi bien des enfants que les adultes;
- Le recensement des diplômés sans emploi organisés conjointement par l'ANPE et l'INS sur l'ensemble du territoire national dont les résultats sont disponibles.

Les principales informations publiées à travers les rapports de ces enquêtes concernent la population active (volume et structure par âge et par sexe), la population inactive (volume et structure par âge et par sexe), la situation d'activité, l'occupation, les branches et secteurs d'activité, situation dans l'emploi.

Ainsi, à partir des enquêtes et recensements réalisés par l'INS, les indicateurs du travail suivant sont renseignés ou peuvent être renseignés :

- la population active;
- le taux d'occupation ;
- le taux d'inactivité ;
- la situation dans la profession ;
- l'emploi par secteur ;
- l'emploi dans le secteur informel ;
- le taux de chômage ;
- le taux de chômage des jeunes ;
- pauvreté et répartition des revenus ;
- la durée du chômage
- le taux de scolarisation ;
- le taux d'alphabétisation
- la proportion d'enfants d'un certain groupe d'âge qui fréquentent et qui travaillent dans divers secteurs;

Certaines de ces enquêtes fournissent des informations sur les activités et les sources de revenu selon le statut de pauvreté et le milieu de résidence, notamment le nombre total d'actifs pauvres et non pauvres ; le nombre de personnes exerçant une activité génératrice de revenu et le nombre total de salariés, nombre de jeunes chômeurs pauvres et non pauvres.

Dans le cadre de la SNDS (Stratégie Nationale de Développement de la Statistique), une série d'enquêtes auprès des ménages et des entreprises sont programmées à l'horizon 2012. L'INS réalisera au cours de l'année 2011 une enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (la dernière enquête sur le secteur informel remonte à 1995) et une enquête nationale sur les conditions de vie des ménages qui portera un module sur l'agriculture et l'élevage. Enfin, l'INS prépare le 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat en 2012 (voir Encadré 1).

Dans le cadre du suivi des indicateurs, il est mis en place, à l'INS, un projet appelé Nigerinfo avec l'appui des partenaires techniques et financiers, qui répertorie tous les indicateurs élaborés et validés par les organes du système statistique national. Ce répertoire dispose des



indicateurs de la SRP, des OMD et d'autres indicateurs nécessaires pour le suivi des programmes de développement au Niger (voir aussi Section précédente).

La cellule NigerInfo est chargée de la gestion de la base de données socioéconomique du Niger (accessible en ligne à l'adresse [www.nigerinfo.ne](http://www.nigerinfo.ne)). NigerInfo compte 306 indicateurs objectivement vérifiables, répartis entre dix secteurs, mutuellement exhaustifs et globalement exhaustifs. Telle qu'elle est organisée, la base de données - et les indicateurs qu'elle contient - répondent aux besoins d'information et de progrès à mesurer au niveau des cadres de référence tels que les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF). Cette base prend également en charge les besoins de suivi et d'évaluation de la Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) 2008-2012, et ceux des autres cadres, objectifs, politiques et stratégies de développement au Niger - Plan de Développement Sanitaire (PDS) 2005-2010, Programme Décennal de Développement de l'Education (PDDE), Stratégie de Développement Rural (SDR).

Parmi ces indicateurs, certains sont relatifs à l'emploi et la base de données indiquent les définitions, les méthodes de calcul, la périodicité et le niveau de désagrégation des indicateurs. Il reste que la disponibilité de ces données n'est pas régulière, en raison de l'absence de système de collecte d'informations systématique auprès des ménages portant sur les questions d'emploi et du travail décent.

Aujourd'hui que NigerInfo est stabilisé et disponible pour un large public, la demande pour les 306 indicateurs clés de suivi exige un changement de comportement tant de la part des producteurs que des utilisateurs. En effet, cette base nationale engendre des besoins d'informations précis et actualisés régulièrement, qui ne peuvent être satisfaits que par un système d'investigation approprié et des mises à jour régulières. Elle requiert des mesures et actions visant la gestion et le partage de l'information, via la centralisation des indicateurs harmonisés pour leur accessibilité à un large public. Cette question de centralisation de l'information par NigerInfo est fondamentale, car il s'agit pour cette base de données fédératrice de stocker et de mettre à jour une quantité importante d'information reconstituée sous forme de séries statistiques.

**Tableau 5. Indicateurs relatifs au Travail décent recensés dans la base de données de NigerInfo (INS)**

<b>N° 001 Taux net d'activité [TNA]</b>		
<b>Définition :</b>		
C'est le rapport entre la population active et la population en âge de travailler (15 ans et plus). La population active se compose des actifs occupés et des chômeurs. Les chômeurs regroupent les personnes sans emploi et qui sont disponibles pour travailler. La population en âge de travailler correspond à la population âgée de 15 à 64 ans.		
Unité : Pour cent		
<b>Données requises :</b>		
A = Effectif des travailleurs et chômeurs à la période t ; B = Effectif de la population en âge de travailler à la même période t		
<b>Méthode de calcul (M) :</b>		
$M = A \times 100 / B$		
<b>Source :</b>	<b>Périodicité</b>	<b>Niveau de désagrégation</b>
ENBC RGPB	5 ans 10 ans	Urbain, rural, national, régions
Liens avec les Stratégies, Politiques et Programmes de Développement :		
<b>N° 002 Taux de chômage [TC]</b>		
<b>Définition :</b>		
Un chômeur est une personne en âge de travailler (15ans et plus) qui répond simultanément à trois conditions: être sans emploi, c'est à dire n'ayant pas travaillé ne serait ce qu'une heure durant une semaine de référence; être disponible pour prendre un emploi.		
Unité : Pour cent		
<b>Données requises :</b>		
A = Population au chômage ; B = Population active		
<b>Méthode de calcul (M) :</b>		
$M = A \times 100 / B$		
<b>Source :</b>	<b>Périodicité</b>	<b>Niveau de désagrégation</b>
Enquête sur les conditions de vie des ménages, recensements, enquête emploi	Trois ans	National, région
Liens avec les Stratégies, Politiques et Programmes de Développement : SDRP		
<b>N° 003 Taux de placement des demandeurs d'emploi inscrits a l'ANPE [TPDEA]</b>		
<b>Définition :</b>		
Cet indicateur donne la proportion des demandeurs d'emploi insérés dans les entreprises para publiques et privées au cours d'une année.		
Unité : Pour cent		
<b>Données requises :</b>		
A = Offres d'emploi satisfaites ; B = Demandes officielles d'emploi enregistrées au cours de l'année civile		
<b>Méthode de calcul (M) :</b>		

M = A x 100 / B		
<b>Source :</b>	<b>Périodicité</b>	<b>Niveau de désagrégation</b>
Rapport ANPE, Données de routine	Annuelle	National
Liens avec les Stratégies, Politiques et Programmes de Développement : SDRP		
<b>N° 004      Nombre d'emplois créés [NEC]</b>		
<b>Définition :</b>		
C'est le total des emplois créés au cours d'une année dans le secteur para public et privé moderne.		
Unité : Nombre		
<b>Données requises :</b>		
Nombre d'emplois créés au cours d'une année dans le secteur para public et privé		
<b>Méthode de calcul (M) :</b>		
Total des emplois créés au cours d'une année dans le secteur privé moderne		
<b>Source :</b>	<b>Périodicité</b>	<b>Niveau de désagrégation</b>
ANPE	annuelle	National, par sexe, par niveau d'instruction
Liens avec les Stratégies, Politiques et Programmes de Développement :		
<b>N° 005      Taux d'occupation [TO]</b>		
<b>Définition :</b>		
C'est la capacité d'absorption de la main d'œuvre d'un marché de travail		
Unité : Pour cent		
<b>Données requises :</b>		
A = Population active occupée; B = Population en âge de travailler		
<b>Méthode de calcul (M) :</b>		
M = A x 100 / B		
<b>Source :</b>	<b>Périodicité</b>	<b>Niveau de désagrégation</b>
RGPH ENBC	10 ans 5 ans	National, urbain rural, régions, sexe
Liens avec les Stratégies, Politiques et Programmes de Développement :		
<b>N° 006      Population active [PA]</b>		
<b>Définition :</b>		
C'est l'ensemble des personnes des deux sexes qui fournissent la main d'œuvre à production de biens et services. Cet ensemble comprend donc toutes les personnes âgé de 15 ans et plus qui sont pourvues d'un emploi ou en chômage.		
Unité : Nombre		
<b>Données requises :</b>		

Ensemble des personnes des deux sexes qui fournissent la main d'œuvre à la production des biens et services		
<b>Méthode de calcul (M) :</b>		
Ensemble des personnes des deux sexes qui fournissent la main d'œuvre pour la production des biens et services		
<b>Source :</b>	<b>Périodicité</b>	<b>Niveau de désagrégation</b>
RGPH ENBC	10 ans 5 ans	National, urbain rural, régions, sexe
Liens avec les Stratégies, Politiques et Programmes de Développement :		
<b>N° 007 Taux de placement des jeunes demandeurs d'emplois [TPJDE]</b>		
<b>Définition :</b>		
C'est le rapport entre les offres d'emploi satisfaites et le nombre de demandeurs d'emploi enregistrés au cours d'une période.		
Unité : Pour cent		
<b>Données requises :</b>		
A = Offres satisfaites des 15/24 ans ; B = Demandes totales de l'année civile		
<b>Méthode de calcul (M) :</b>		
$M = A \times 100 / B$		
<b>Source :</b>	<b>Périodicité</b>	<b>Niveau de désagrégation</b>
Rapport ANPE, Données de routine	Annuelle	National
Liens avec les Stratégies, Politiques et Programmes de Développement : SDRP		
<b>N° 008 Taux de sous emploi visible [TSV]</b>		
<b>Définition :</b>		
C'est le pourcentage de la population ayant exercé moins de 40h de travail dans la semaine.		
Unité : Pour cent		
<b>Données requises :</b>		
A= Population active occupée sous employée ; B = Population active occupée		
<b>Méthode de calcul (M) :</b>		
$M = A \times 100 / B$		
<b>Source :</b>	<b>Périodicité</b>	<b>Niveau de désagrégation</b>
Enquête sur les conditions de vie des ménages, recensements, enquête emploi	Trois ans	National, région
Liens avec les Stratégies, Politiques et Programmes de Développement : SDRP		
<b>N° 009 Population d'âge actif (14 ans et plus) [PAA]</b>		
<b>Définition :</b>		
C'est le nombre de personnes âgées de 14 ans révolus et plus. Il s'agit de l'ensemble des personnes des deux		

sexes qui sont dans cette tranche d'âge.		
Unité : Habitants		
<b>Données requises :</b>		
Recensement		
<b>Méthode de calcul (M) :</b>		
Recensement		
<b>Source :</b>	<b>Périodicité</b>	<b>Niveau de désagrégation</b>
RGPH	10 ans	Urbain, Rural, Total, National, région, département
Liens avec les Stratégies, Politiques et Programmes de Développement :		
<b>N° 010 Population des jeunes en âge de début d'activité (14 à 24 ans) [PADA]</b>		
<b>Définition :</b>		
C'est le nombre de jeunes personnes âgées de 14 à 24 ans révolus.		
Unité : Habitants		
<b>Données requises :</b>		
Recensement		
<b>Méthode de calcul (M) :</b>		
Recensement		
<b>Source :</b>	<b>Périodicité</b>	<b>Niveau de désagrégation</b>
RGPH	10 ans	Urbain, Rural, Total national, région, département
Liens avec les Stratégies, Politiques et Programmes de Développement :		
<b>N° 011 Pourcentage des femmes salariées dans le secteur formel [PFSSF]</b>		
<b>Définition :</b>		
C'est la proportion des personnes de sexe féminin employées et bénéficiant d'un salaire parmi la population active employée et salariée dans les secteurs formels (Secondaire et tertiaire). Ce secteur fait aussi référence au secteur non agricole qui englobe l'industrie et les services.		
Unité : Pour cent		
<b>Données requises :</b>		
A = Effectif des femmes employées dans le secteur formel et bénéficiant d'un salaire; B = Effectif total de la population active employée et salariée dans le secteur formel.		
<b>Méthode de calcul (M) :</b>		
$M = A \times 100/B$		
<b>Source :</b>	<b>Périodicité</b>	<b>Niveau de désagrégation</b>
DS/MF	Annuel	National
Liens avec les Stratégies, Politiques et Programmes de Développement : SDRP, Politique du Genre		
<b>N° 012 Pourcentage des femmes Ministres (en Pourcentage du total) [PFM]</b>		

<b>Définition :</b>		
C'est la proportion de femmes occupant des fonctions ministérielles. Cet indicateur permet de mesurer la participation des femmes à la vie politique.		
Unité : Pour cent		
<b>Données requises :</b>		
A = Effectif des femmes ministres; B = Effectif total des ministres		
<b>Méthode de calcul (M) :</b>		
$M = A \times 100/B$		
<b>Source :</b>	<b>Périodicité</b>	<b>Niveau de désagrégation</b>
Journal Officiel	Annuel	National
Liens avec les Stratégies, Politiques et Programmes de Développement :		
<b>N° 013</b>	<b>Proportion des femmes à la fonction publique [PFFP]</b>	
<b>Définition :</b>		
C'est le rapport du nombre de femmes à la fonction publique sur le nombre total des agents de l'Etat dans la fonction publique. Cet indicateur rend compte des disparités et diversités existant au niveau des ressources humaines employées par l'Etat. Il met en évidence l'égalité professionnelle hommes-femmes dans la fonction publique.		
Unité : Pour cent		
<b>Données requises :</b>		
A = nombre totale de femmes dans la fonction publique; B = le nombre total des agents de l'état dans la fonction publique;		
<b>Méthode de calcul (M) :</b>		
$M = A \times 100 / B$		
<b>Source :</b>	<b>Périodicité</b>	<b>Niveau de désagrégation</b>
DS/MFP	Annuel, Mensuel	National, Régional
Liens avec les Stratégies, Politiques et Programmes de Développement : SDRP ; Politique du genre		
<b>N° 014</b>	<b>Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement [PSOFP]</b>	
<b>Définition :</b>		
Il s'agit du nombre de sièges occupés par des femmes exprimé en pourcentage de tous les sièges occupés. Autrement dit, c'est la proportion de femmes parmi les élus siégeant à l'Assemblée Nationale au cours d'une législature donnée.		
Unité : Pourcent		
<b>Données requises :</b>		
A = Nombre de femmes députés à l'AN ; B= Nombre total de députés		
<b>Méthode de calcul (M) :</b>		
$M = A \times 100/B$		
<b>Source :</b>	<b>Périodicité</b>	<b>Niveau de désagrégation</b>
Base de données Statut de la Femme	annuel	National

Liens avec les Stratégies, Politiques et Programmes de Développement : SDRP

### N° 015 Nombre d'enfants travailleurs domestiques [NETD]

**Définition :**

C'est le nombre d'enfants de 5-14 ans employés comme travailleurs domestiques. Cette tranche d'âge concerne les enfants en dessous de l'âge d'activité (15 ans) qui sont soumis aux tâches domestiques.

Unité : Nombre

**Données requises :**

Recensement

**Méthode de calcul (M) :**

Recensement

Source :	Périodicité	Niveau de désagrégation
EDS RGPH	5 ans RGPH	National Régional

Liens avec les Stratégies, Politiques et Programmes de Développement :

### N° 016 Pourcentage des conflits de travail réglés [PCTR]

**Définition :**

C'est le nombre de conflits de travail réglés en pourcentage du Nombre de conflits enregistrés. Selon le code de travail, un conflit collectif devra s'entendre d'un conflit concernant la conclusion d'une convention collective ou l'exécution d'obligations relevant d'une convention collective, mais non d'un conflit donnant lieu à des revendications de la part des travailleurs à titre individuel.

Unité : Pour cent

**Données requises :**

A = Nombre de conflits de travail réglés; B = Nombre Total de conflits de travail enregistrés

**Méthode de calcul (M) :**

$M = A \times 100 / B$

Source :	Périodicité	Niveau de désagrégation
DS / MJ	Annuel, Mensuel	National, Régional

Liens avec les Stratégies, Politiques et Programmes de Développement : Conseil National de Dialogue Social

### N° 017 Proportion des enfants travailleurs dans la population active [PETPA]

**Définition :**

C'est le nombre d'enfants actifs (moins de 15 ans) dans la population d'âge actif (plus de 15 ans). Cet indicateur rend compte de l'enrôlement des enfants à des fins de travaux pour adultes.

Unité : Pour cent

**Données requises :**

A = Le nombre d'enfants actifs (moins de 15 ans). ; B = la population active totale

**Méthode de calcul (M) :**

$M = A \times 100 / B$

Source :	Périodicité	Niveau de désagrégation
----------	-------------	-------------------------

QUIBB, ENBC, enquête emploi	3 ans	National, région
Liens avec les Stratégies, Politiques et Programmes de Développement : SDRP		
<b>N° 018 Proportion des femmes élus locaux dans les collectivités [PFC]</b>		
<b>Définition :</b>		
C'est la proportion de femmes occupant des fonctions dans les collectivités locales (communes et communautés rurales). Cet indicateur permet de mesurer la participation des femmes à la vie politique.		
Unité : Pourcent		
<b>Données requises :</b>		
A = Nombre de femmes conseillères communales ; B= Nombre total de conseillers communaux		
<b>Méthode de calcul (M) :</b>		
$M = A \times 100/B$		
<b>Source :</b>	<b>Périodicité</b>	<b>Niveau de désagrégation</b>
Base de données Statut de la Femme	annuel	National
Liens avec les Stratégies, Politiques et Programmes de Développement : SDRP		

Source : INS, 2010.

#### **4.1.3. La Direction Générale de l'Administration du Travail (DGAT)**

La Direction Générale de l'Administration du Travail à travers l'Inspection du Travail est chargée de l'exécution des directives ministérielles en matière du travail et de sécurité sociale. Elle est représentée au niveau des régions par des services régionaux.

Les informations produites portent sur les conflits de travail ; les licenciements et compressions du personnel et le nombre de jours de grève.

Ces données sont publiées à travers les rapports annuels d'activités. Il n'existe pas de service statistique au sein de cette structure chargée du traitement et de la diffusion régulière des données collectées.

#### **4.1.4. La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)**

La CNSS, à l'instar des administrations précédentes, devrait également générer une masse d'informations importantes sur l'emploi au Niger. En effet, chargée de la mise en application des textes législatifs et réglementaires en matière de sécurité sociale dans le secteur privé et parapublic, la CNSS rassemble et stocke les informations touchant à la situation socio-économique des employeurs et des assurés sociaux.

Ainsi, quatre opérations permettent de constituer le système d'informations de la CNSS : l'affiliation des employeurs ; l'affiliation des travailleurs non salariés ; l'immatriculation des travailleurs et les déclarations des salaires.



Ainsi, les statistiques suivantes peuvent être élaborées à partir des informations collectées : l'emploi par secteur ; la situation dans l'emploi ; les coûts salariaux ; les accidents de travail ; la situation sur les bénéficiaires du régime de pension ; les maladies professionnelles.

Ces informations sont publiées dans des rapports annuels d'activités et ne font pas l'objet d'une publication statistique périodique. Elles sont disponibles, selon les résultats de l'enquête auprès des producteurs d'informations, pour les années 2002 à 2008.

#### **4.1.5. Les autres producteurs**

D'autres sources d'informations existent à travers le pays. En effet, les départements ministériels ayant en charge la gestion des effectifs de l'administration, notamment le Ministère de la Fonction Publique et du Travail, le Ministère des Finances et de l'Economie, ont l'avantage de détenir des fichiers informatisés sur le personnel de la fonction publique qui sont régulièrement mis à jour. Ainsi, ils fournissent les informations sur le volume de l'emploi, les coûts salariales. Ces informations sont disponibles sur une longue période.

En outre, le Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation et celui des Enseignements Secondaires et Supérieurs produisent annuellement des informations sur la Formation professionnelle. Le premier effectue cette production à travers un recensement scolaire organisé annuellement auprès des écoles et le deuxième exploite les rapports des inspections. Les informations produites sont publiées dans des annuaires. Le Ministère en charge de la jeunesse publie des informations et des indicateurs sur l'insertion professionnelle des jeunes. Le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle continue et à l'Alphabétisation publie également des informations sur la formation professionnelle et ces données sont disponibles pour la période 2002 - 2009.

Il faut noter aussi que des organismes privés de placement sont aussi des sources d'informations sur les flux du marché du travail et certains transmettent régulièrement ces informations à l'ANPE.

Par ailleurs, le Ministère du Développement Agricole publie annuellement un rapport statistique sur la production agricole à partir des données de l'Enquête Permanente sur l'Evaluation des Récoltes. Ce rapport fournit également des informations sur la main d'œuvre agricole. Le RGAC réalisé en 2005 par ce ministère a donné des informations en ce qui concerne l'emploi dans l'agriculture et l'élevage et les revenus.

Si les enquêtes périodiques et les rapports d'activités ont permis de disposer de données sur l'emploi et la formation professionnelle, on note actuellement une absence de mécanisme permettant une évaluation et un suivi continu et plus précis des programmes et politiques d'emploi et de formation.

**Tableau 6. Sources de données existantes sur le Travail Dégén**

No.	Noms des enquêtes	Agence responsable
	<b>Enquêtes ménages et emploi</b>	
1	Enquête Nationale sur le Travail des Enfants au Niger	INS, BIT-SIMPOC, FNL
2	Enquête sur les sites d'orpaillage de Komabangou et Mbangá	INS, BIT-IPEC
3	Enquête Nationale sur le Budget et la Consommation des Ménages	INS
4	Enquête Nationale sur le Secteur Informel (ENSI 1995)	INS
5	Enquête QUIBB de 2005	INS
6	Enquête sur le Degré de Satisfaction des Besoins Essentiels (DSBE) de 2005	INS
7	L'Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples réalisée en 2006, qui a collecté des informations sur l'activité et l'emploi des enfants	INS
	les enquêtes 123 phase 1 et 2, respectivement sur l'emploi et le secteur informel dans la communauté urbaine de Niamey de 2002	INS
	Recensement des diplômés sans emploi organisé en novembre 2009	ANPE et l'INS.
	Enquêtes établissements	ANPE
	<b>Données administratives</b>	
9	Données sur sécurité sociale	CNSS
10	sur santé	SNIS
11	sur accidents de travail	CNSS
12	Données sur grèves et conflits	DGAT
13	Négociations collectives	DGAT
14	Organisations des travailleurs	DGAT
15	Organisations des employeurs	DGAT, CCAAIN

Source : l'auteur.

**Tableau 7. Matrice synoptique des productions de statistiques sur le marché du travail**

Ministère /organisme	Nom et coordonnées de la structure productrice	Indicateurs du travail décent produits	Périodicité	Couverture géographique	Moyen de Financement	Effectif du personnel s'occupant de cette production dont statisticien	Productions disponibles
MFP/T	Direction de la Statistique						
MFP/T	ANPE BP 13222 Niamey Tél	Flux du marché du travail Volume de l'emploi	Mensuel Annuel	National National	Fonds propre,	3, dont 1 statisticien	Bulletins Mensuels Rapports
MFP/T	Inspection du Travail, Ministère de la Fonction Publique et du Travail	Conflits du travail Licenciements Nombre de jours de grève	Mensuel Annuel Mensuel	National	Fonds propres	3 dont 0 statisticien	Rapports d'activités 2001 – 2004
ME/F	INS	La population active; le taux d'occupation ; le taux d'inactivité ; la situation dans la profession ; l'emploi par secteur ; l'emploi dans le secteur informel ;	Ces indicateurs sont obtenus soit par enquête, soit par recensement. Les recensements ont une périodicité de 10 ans.. Les enquêtes n'ont pas de périodicité précise. Elles sont souvent réalisées selon le besoin des partenaires au développement ou du Gouvernement.	National Régional National Régional National Régional National régional	Partenaires au développement et Etat Partenaires au développement et Etat Partenaires au développement et Etat Partenaires au développement et Etat Partenaires au développement et Etat	113 statisticiens	Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988, Activités Economiques  Base de données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2001

Ministère /organisme	Nom et coordonnées de la structure productrice	Indicateurs du travail décent produits	Périodicité	Couverture géographique	Moyen de Financement	Effectif du personnel s'occupant de cette production dont statisticien	Productions disponibles
		le taux de chômage ;		National	Partenaires au développement et Etat		Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988, Activités Economiques
		le taux de chômage des jeunes ;		National Régional	Partenaires au développement et Etat		Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988, Activités Enquête sur les Besoins Essentiels 2005 Base de données du RGP/H 2001
		pauvreté et répartition des revenus ;		National Régional	Partenaires au développement et Etat		Profil de pauvreté , 1994
		durée du chômage		Niamey	Partenaires au développement et Etat		Rapports des l'Enquêtes 1 – 2 – 3, Première et deuxième Phase
		taux de scolarisation ;		National Régional	Partenaires au développement et Etat		Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988, Activités Economiques, Base de données du RGP/H 2001
		le taux d'alphabétisation ;		National Régional	Partenaires au développement et Etat		Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988,

Ministère /organisme	Nom et coordonnées de la structure productrice	Indicateurs du travail décent produits	Périodicité	Couverture géographique	Moyen de Financement	Effectif du personnel s'occupant de cette production dont statisticien	Productions disponibles
		Indice des prix à la consommation	Mensuel	Niamey	UEMOA, Etat		Activités Bulletins mensuels de 1998 à 2005, série disponible 1966 – 2005
MESS/R/T	DEP	Taux d'occupation Productivité du travail Situation dans la profession Indice des salaires	Annuelle Annuelle Annuelle Annuelle	National	BNE	7 dont 0 statisticien	Rapports d'activités 2003-2005
MFP/T	CNSS	Coûts salariaux Accidents du travail Accidents du travail	Annuel Annuel Annuel	National National National	Fonds propres Fonds propres Fonds propres	3/ dont 1 statisticien (ITS)	Rapport d'activités 2002- 2004
MEBA	Direction des Etudes et de la Programmation	- Taux d'instruction (taux de scolarisation)	Annuelle	National	BE, UE, BM, etc	30 dont 15 statisticiens	Annuaire statistiques <b>1986 - 2004</b>
MDA	Direction des Statistiques Agricoles	Taux d'occupation/taux d'occupation des jeunes Volume de l'emploi dans l'agriculture	Annuelle Annuelle Annuelle	National national National	BE, UE, FAO	20 / 5 statisticiens (	Annuaire Annuaire Annuaire

Ministère /organisme	Nom et coordonnées de la structure productrice	Indicateurs du travail décent produits	Périodicité	Couverture géographique	Moyen de Financement	Effectif du personnel s'occupant de cette production dont statisticien	Productions disponibles
SYMBAROUTES	Syndicat	Conflits du travail	trimestrielle	National	Fonds propres	2 dont 0 statisticiens	Bulletin trimestriel 2000 -2005
CDTN	Centrale Syndicale	Conflits du travail Accidents de travail Nombre de jours de grève	Trimestrielle Trimestrielle Trimestrielle	National National National	Fonds propres Fonds propres Fonds propres	3 dont 0 stat	Rapport d'activités de 2001 à 2004

Source : l'auteur.

**Tableau 8. Liste des indicateurs statistiques du travail décent et de leurs sources au Niger**

Éléments Agenda du TD	Indicateur	Indicateur (M = principal indicateur, A = additionnel, C = indicateur de contexte; tous les indicateurs avec 'S' sont à désagréger par sexe.)	Sources
<b>Opportunités d'emploi</b>	EMPL-1	M – Ratio emploi/population, 15-64 ans (S)	INS
	EMPL-2	M – Taux de chômage (S)	INS
	EMPL-3	M – Jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi, 15-24 ans (S)	INS/ENTE
	EMPL-4	M – Emploi informel (S)	INS
	EMPL-5	A – Taux de participation au marché du travail, 15 à 64ans	INS
	EMPL-6	A – Taux de chômage des jeunes, 15 à 24 ans (S)	INS
	EMPL-7	A – Taux de chômage par niveau d'instruction (S)	RGP/H/INS
	EMPL-8	A – Emploi selon la situation dans la profession (S)	INS
	EMPL-9	A -Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée (S)	INS
	EMPL-10	A – Part de l'emploi salarié dans l'emploi non agricole (S)	INS
<b>Gains adéquats et travail productif</b>	EARN-1	M – Travailleurs pauvres (S)	INS
	EARN-2	M – Taux de bas salaires (inférieurs à 2/3 du salaire horaire médian) (S)	INS
	EARN-3	A – Rémunération horaire moyenne dans certaines professions (S)	INS
	EARN-4	A – Salaire réel moyen (S)	INS
	EARN-5	A – Salaire minimum en % du salaire médian	INS
	EARN-6	A – Indice des salaires dans le secteur manufacturier	INS
	EARN-7	A – Salariés ayant suivi récemment une formation professionnelle (dans l'année écoulée / dans les 4 dernières semaines) (S)	MFP/T/E
<b>Horaires décents</b>	HOUR-1	M – Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine, heures « habituellement travaillées ») (S)	INS
	HOUR-2	A – Heures habituellement travaillées (tranches Horaires type) (S)	MFP/T/E
	HOUR-3	A – Heures travaillées par an et par personne (S)	INS
	HOUR-4	A – Taux de sous-emploi lié à la durée du travail (S)	INS
<b>Formes de travail à abolir</b>	ABOL-1	M – Travail des enfants (S)	INS
	ABOL-2	A – Formes dangereuses de travail des enfants (S)	INS
	ABOL-3	A - Travail forcé	INS
<b>Stabilité et sécurité du travail</b>	STAB-1	M – Proportion des travailleurs dans les emplois précaires	INS
	STAB-2	A – Durée dans l'emploi (S)	INS
	EMPL-4	M – Emploi informel (S)	INS
<b>Égalité des chances et de traitement dans l'emploi</b>	EQUA-1	M – Ségrégation professionnelle selon le sexe	
	EQUA-2	M – Proportion de femmes occupant des postes des groupes 11 et 12 de la CITP-88	INS
		A- Proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole	INS
	EQUA-3	A – Écarts de salaire entre hommes et femmes	INS, MF
EQUA-4	A – Indicateur portant sur les principes et droits fondamentaux au travail	MFP/T/E	

Éléments Agenda du TD	Indicateur	Indicateur (M = principal indicateur, A = additionnel, C = indicateur de contexte; tous les indicateurs avec 'S' sont à désagréger par sexe.)	Sources
		(élimination de la discrimination dans l'emploi et la profession) devant être élaboré par le Bureau	
	EQUA-5	A – Mesure de la discrimination fondée sur la race ou l'origine ethnique, à l'encontre des peuples indigènes, des (nouveaux) travailleurs migrants ou des travailleurs ruraux, selon la pertinence et la disponibilité de telles données au niveau du pays	
<b>Safe work environment</b>	SAFE-1	M – Taux de lésions professionnelles mortelles	CNSS, DGAT
	SAFE-2	A – Taux de lésions professionnelles non mortelles	CNSS, DGAT
	SAFE-3	A – Temps perdu du aux accidents de travail /lésions professionnelles	CNSS, DGAT
	SAFE-4	A – Inspection du travail (nombre d'inspecteurs pour 10,000 salariés)	DGAT
<b>Sécurité sociale</b>	SECU-1	M – Pourcentage de la population de 65 ans au moins bénéficiant d'une pension (S)	MF, INS
	SECU-2	M – Dépenses publiques de sécurité sociale (en % du PIB)	MF
	SECU-3	A – Dépenses de soins de santé non directement acquittées par les ménages	MSP, MF
	SECU-4	A – Pourcentage de la population bénéficiant d'une couverture (de base) par la sécurité sociale (S)	MFP/T/E, CNSS
<b>Dialogue Social, et représentation des travailleurs et des employeurs</b>	DIAL-1	M – Taux de syndicalisation (S)	DGAT, Centrales syndicales
	DIAL-2	M – Entreprises affiliées à une organisation d'employeurs [taux]	ANPE, CCIAN
	DIAL-3	M – Taux de couverture de la négociation collective salariale (S)	Centrales syndicales
	DIAL-4	M – Indicateur portant sur les principes et droits fondamentaux au travail (liberté syndicale et négociations collectives) devant être élaboré par le Bureau	MFP/T/E
	DIAL-5	A – Grèves et fermetures/taux de journées non effectuées	DGAT
<b>Contexte économique et social du travail décent</b>	CONT-1	C – Enfants non scolarisés (en % par âge) (S)	INS
	CONT-2	C – Pourcentage estimé de la population en âge de travailler qui est séropositive au VIH	INS
	CONT-3	C – Productivité du travail (PIB par salarié, niveau et taux de croissance)	INS
	CONT-4	C – Inégalité des revenus (rapport entre le décile supérieur et le décile inférieur des ménages dans la répartition des revenus ou de la consommation)	INS
	CONT-5	C – Taux d'inflation (IPC)	INS
	CONT-6	C – Emploi par branche d'activité économique	INS
	CONT-7	C – Niveau d'instruction de la population adulte (taux d'alphabétisation des adultes, taux d'obtention de diplômes d'études secondaires) (S)	INS
	CONT-8	C – Part du travail dans le PIB	INS
	CONT-9	C (supplémentaire) – PIB réel par habitant en PPA\$ (niveau et taux de croissance)	INS
	CONT-10	C (supplémentaire) – Proportion de femmes dans l'emploi par secteur (classement CITI)	INS
	CONT-11	C (supplémentaire) – Inégalité des salaires/ rémunérations (rapport entre le décile supérieur et le décile inférieur)	INS



Eléments Agenda du TD	Indicateur	Indicateur (M = principal indicateur, A = additionnel, C = indicateur de contexte; tous les indicateurs avec 'S' sont à désagréger par sexe.)	Sources
	CONT-12	C (supplémentaire) – Indicateurs de pauvreté (écarts et taux) Des travaux préliminaires du Bureau sont nécessaires en vue de la mesure des conditions favorisant les entreprises durables, avec notamment des indicateurs: i) de l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie, ii) de la culture d'entreprise, iii) du cadre juridique et réglementaire favorable, iv) de la concurrence loyale, et v) de la primauté du droit et des droits de propriété garantis. Des travaux préliminaires du Bureau sont nécessaires en vue de la mesure d'autres aspects institutionnels tels que la portée du droit du travail et le mandat du Ministère du Travail et de la Fonction Publique et des autres ministères intéressés	INS

Source: l'auteur, d'après la liste proposée par le BIT (Septembre 2008).

## 4.2. Les utilisateurs des statistiques du travail décent

Les principaux demandeurs d'informations sur l'emploi et la formation professionnelle sont les suivants :

- Les planificateurs et décideurs ayant en charge les politiques et stratégies nationales de développement et les responsables du suivi du DSRP ;
- Les gestionnaires des programmes de développement ;
- Les gestionnaires et administrateurs des services d'emploi et de la formation ;
- Les organismes internationaux (BIT, UNICEF, PNUD, Banque Mondiale) et sous-régionaux (UEMOA, CDEAO) ;
- Les chercheurs et bureaux d'études ;
- Les syndicats ;
- L'université Abdou Moumouni de Niamey ;
- Les médias ;
- Les administrations privées (partis politiques) ;
- Les Ecoles.
- Les utilisateurs individuels et les autres utilisateurs ;

### 4.2.1. La demande des planificateurs et gestionnaires des programmes de développement

Si certains utilisateurs ont des besoins spécifiques, d'autres sont intéressés par l'ensemble des indicateurs clés du travail décent. Ainsi, les planificateurs et décideurs ayant en charge les politiques et stratégies nationales de développement ; les responsables de suivi de la SRP, souhaitent disposer de tous les indicateurs clés du travail décent.

#### 4.2.1.1. La demande des services d'emploi et de la formation

Les demandes des utilisateurs sont essentiellement les indicateurs sur les flux du marché du travail, les indicateurs de la formation professionnelle, notamment les offres et les demandes d'emploi enregistrées au cours d'une période donnée, les effectifs des étudiants par filière, le

nombre de diplômés par filière, etc., afin de trouver une adéquation entre la formation professionnelle et les besoins du marché du travail à travers les différentes politiques.

Le principal demandeur ici est le Ministère de la Fonction Publique et du Travail à travers la Direction de l'emploi chargée d'élaborer et de suivre la politique de l'emploi, la direction des études et la programmation qui chargée d'élaborer les programmes et projets d'orientation de la politique et de réforme de la fonction publique et la Direction de la Statistique qui est chargée de la compilation des toutes les productions statistiques sur le travail.

#### 4.2.1.2. La demande des chercheurs et bureaux d'études et autres utilisateurs individuels

La demande d'informations des chercheurs et bureaux d'études dépend des thèmes traités. Quant aux autres demandeurs individuels, notamment les ménages, elles concernent les flux du marché du travail pour pouvoir effectuer des choix en matière de formation professionnelle afin de garantir un emploi décent à leurs enfants à la fin de leur formation.

#### 4.2.1.3. La demande des partenaires sociaux

La demande des syndicats porte sur les indicateurs sur la santé et la sécurité sociale, les indicateurs sur la santé au travail, ces demandes sont adressées à la CNSS, à la direction du travail et de la sécurité sociale. Les partis politiques sollicitent des informations sur l'emploi afin de mieux élaborer leurs programmes économiques. Les médias pour mieux sensibiliser la population surtout les jeunes sur les questions de l'emploi.

#### 4.2.1.4. La demande des institutions internationales

Ces institutions expriment leur demande le plus souvent avec une périodicité annuelle. Ces demandes sont adressées à la Direction de la statistique et des comptes nationaux qui à son tour s'adressent aux structures impliquées dans la collecte de ces informations.

#### *La Division de la statistique de la CEDEAO*

La CEDEAO publie annuellement en liaison avec les INS des pays membres un annuaire statistique. Pour l'analyse des tendances sociales et économiques qui est faite dans la troisième partie de cet annuaire, la CEDEAO a besoin des indicateurs suivants : proportion de chefs de ménages au chômage, taux de chômage et pourcentage des salariés dans le secteur non agricole.

### *Le BIT, l'UNICEF et le PNUD*

Pour l'élaboration de son annuaire des statistiques du travail, le BIT adresse annuellement des questionnaires pour la collecte des données relatives à la population active, au chômage et à l'emploi, aux salaires, aux coûts de la main d'œuvre, à la durée du travail, aux lésions professionnelles. Son enquête d'octobre s'intéresse aux salaires par catégorie socio professionnelle et aux prix.

Pour alimenter sa banque de données sur l'enfant, l'UNICEF a besoin des indicateurs sur le travail des enfants. Ces données ventilées par âge et par sexe et par secteur ne sont obtenues qu'à partir d'enquêtes statistiques ou de recensements.

Le PNUD élabore annuellement un rapport National sur le Développement Humain. A cet effet, un certain nombre d'indicateurs sont nécessaires au calcul des différents indices de développement humain. Il s'agit du taux d'alphabétisation des adultes, des taux d'activité par sexe.

**Tableau 9. Matrice synoptique des utilisateurs des indicateurs du travail décent**

Ministère /organisme	Structures utilisatrices	Statistiques demandées	Périodicité	Couverture géographique	Etat des besoins
Chambre de Commerce	CCAIAN	Tous les indicateurs	Annuel	Nationale	Souvent satisfaits
Ministère de la Fonction Publique –Travail	Direction de l'Emploi	Tous les indicateurs	Annuel	Nationale	Parfois satisfaits
Ministère de Développement Agricole	Ministère de Développement Agricole	Taux d'activité Taux d'occupation des jeunes Situation dans la profession Coûts salariaux Pauvreté et répartition des revenus	Annuel	Annuel	Toujours satisfaits
Ministère des transports	Ministère des transports	Taux d'activité Taux d'occupation des jeunes Situation dans la profession Emploi dans le secteur informel Productivité Flux du marché de travail Formation professionnelle	Annuel	Annuel	Souvent satisfaits
ANPE	ANPE	Tous les indicateurs	annuelle	Régionale	Parfois satisfaits
Institut National de la Statistique	Service Statistiques Générales – Comptabilité Nationale	Taux d'inactivité Salaires professionnels et indices de salaires Flux du marché de travail	Annuel	Nationale	Toujours satisfaits
CEDEAO	CEDEAO	Chômage	Annuel		
		Chefs ménages en chômages			
		Salariées non agricoles			
BIT	BIT	Population active	Annuel		
		Chômage			

		Emploi			
		Salaires			
		Coût de la main d'œuvre			
		Durée de travail			
		Lésions professionnelles			
UNICEF	UNICEF	Travail des enfants	Annuelle		
		Par âge			
		Par sexe			
		Par secteur			
PUND	PNUD	Alphabétisation	Annuelle		
		Taux d'activité			
		Par sexe			
Syndicat National des Travailleurs du Niger – USTN	USTN	Tous les indicateurs	Mensuelle	National	Satisfaits Souvent
Ministère de l'Education de Base et de l'Alphabétisation	Direction des Etude et de la Programmation	Tous les indicateurs	Mensuelle	National	Satisfaits Souvent
Confédération Nigérienne du Travail		Tous les indicateurs	Annuelle	National	Satisfaits Souvent
DRSP	DRSP	Tous les indicateurs	Annuelle	National	Satisfaits Souvent
Equipe d'Appui Conseil en Gouvernance	EACG	Tous les indicateurs	Ponctuelle	Nationale	Satisfaits Souvent
Ministère de l'Economie et des Finances	Direction des Etude et de la Programmation	Tous les indicateurs	Trimestrielle annuelle	National	Satisfaits Souvent
CDTN	CDTN	Tous les indicateurs	trimestrielle	National	Satisfaits Souvent
Fonds d'Appui à la Formation Continue et l'Apprentissage	FAFPCA	Pauvreté et répartition des revenus	Au Besoin	National	Satisfaits Toujours
Union Général des travailleurs du Niger	UGTN	Tous les indicateurs	Trimestrielle	national	Satisfaits Rarement
Ministère de la Santé Publique et de	Direction des Etude et de la	Tous les indicateurs	annuelle	National	Satisfait Souvent

l'Action Social	Programmation				
Ministère de l'Economie et des Finances	Direction Générale des Impôts	Taux d'activité Taux d'occupation des Jeunes Situation dans la profession Taux d'inactivité Situation dans la profession Indice des salaires Coûts salariaux Productivité du travail Pauvreté et répartition des revenus Nombre de jours de grève Formation professionnelle			
Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur de la recherche et de la Technologie	Direction des Etude et de la Programmation	Taux d'activité Situation dans la profession Emploi dans le secteur			

Source : l'auteur.

**Tableau 10. Inventaire : sources et utilisateurs des statistiques relatives au TD**

INDICATEURS	PRODUCTEURS	PERIODICITE	ANNEES DE DISPONIBILITE	UTILISATEURS	DESAGREGATION
Taux d'activité	INS	5 – 10 ans	1977, 1988, 2001, 2005, 2007/2008	DSRP, BIT	Local/sexe, milieu
Taux d'occupation Taux d'occupation des jeunes	INS	5 –10 ans	1988, 2001, 2005, 2007/2008	DSRP, BIT, PNUD, Banque Mondiale	Local/ sexe âge : milieu
Taux d'inactivité	INS	5 – 10 ans	1988, 2001, 2005, 2007/2008	DSRPBIT, PNUD, Banque Mondiale	Local/ sexe âge
Situation dans la profession	INS	5 – 10 ans	1988, 2001, 2005, 2007/2008	DSRP	Local / sexe et âge : milieu
Emploi dans le secteur informel	INS	5 – 10 ans	1995, 2004	DSRP, BM	Département (1995) /Niamey en 2004, sexe et âge
Durée du travail	Inspection du Travail	Annuel	2002 - 2004		Département
Taux de chômage	INS	5 –10 ans	1977, 1988, 2001, 2005, 2007/2008	DSRP, BIT, PNUD, Banque Mondiale, Direction Générale Suivi Evaluation	Local, (Sexe Milieu)
Taux de chômage des jeunes	INS	5 – 10 ans	1988, 2001, (Niamey seulement en 2004), 2005, 2007/2008	Ministère de l'Insertion Professionnelle des jeunes	Local, sexe, âge, milieu
Indice des salaires réels	ME/F	Annuel		Syndicats, Inspection du Travail	National
Salaires professionnels et indices des salaires	ME/F	Annuel		Syndicats, BIT	National
Indice des prix à la consommation	INS	Mensuel	1966 – 2005	UEMOA, BIT, BM, BCEA, FMI, autres organismes internationaux, les Bureaux d'études, les syndicats, sociétés et offices	Communauté Urbaine de Niamey
Coûts salariaux	ME/F, CNSS	Annuel		Syndicats	National
Productivité du travail					
Flux du marché du travail	ANPE, Bureaux	Mensuel	1993-2004	BIT, INS, ONAFOP, PATRONAT, DPE, Université	National,

	privés Placements				
Pauvreté et répartition des revenus	INS	Occasionnel	1989, 1990, 2004, 2005, 2007/2008	DSRP, BM	NATIONAL, Régional
Matrice de l'emploi	INS	5- 10 ans	1988		National
Conflits du travail	IT, CNSS, CNT,CDTN	Annuel	1995-2004	Centrales Syndicales, BIT, INS	
Nombre de jours de grève	IT Syndikats		1995-2004	INS, MFP/T	
Formation professionnelle	FAFCA, MEBA		1995 – 2004	ANPE, MESS/R, INS,	

Source:l'auteur.



## 5. Conclusions

Les conclusions de l'étude porte sur les perspectives des appuis à venir dans le domaine de la collecte des données, de la constitution de bases de données, de la production des indicateurs du travail décent et de l'analyse des données collectées et indicateurs produits.

L'étude a montré qu'il est nécessaire de produire une information plus complète et plus régulière sur le marché du travail et le travail décent au Niger, pour assurer un meilleur suivi des projets et programmes relatifs au travail décent.

La mise en œuvre de la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté et des Politiques Nationales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et Technique, ainsi que des politiques et programmes à venir (Politique nationale de protection sociale, PPTD...) exigent des informations statistiques régulières pour le suivi et le recadrage. Certains indicateurs mesurés en 2005 et 2006 ont permis de fixer des cibles à atteindre en 2012 dans le cadre de la SDRP et des objectifs OMD. Mais les indicateurs retenus dans la SDRP sont limités en ce qui concerne le travail décent, et ce, en raison de la possibilité de les renseigner dans l'état actuel de la disponibilité des données.

La préparation du PPTD et la mise en œuvre des différents programmes et projets de coopération techniques, montrent la nécessité de produire des indicateurs du travail décents plus précis et de façon périodique. Ceci nécessite la mise en place d'enquêtes emploi et d'enquêtes entreprises plus régulières et la constitution de base de données administratives fiables et mises à jour régulièrement.

La volonté des pouvoirs publics nigériens de disposer d'indicateurs pertinents et fiables sur le marché du travail pour le suivi et l'évaluation du CSDRP, des OMD, et du plan National de Développement de l'Emploi et du futur PPTD, est clairement manifestée dans le CSDRP qui a retenu au titre des priorités, la création des directions de statistiques, la mise en place d'un Observatoire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle afin d'assurer une meilleure «visibilité» dans le domaine de l'emploi et du travail décent. Par ailleurs, les organisations d'employeurs et de travailleurs, l'association des fondateurs d'établissement de formation peuvent adhérer à l'idée de disposer d'une structure produisant des informations et analyses sur le travail décent.

L'existence d'un Institut National de la Statistique réalisant les recensements et diverses enquêtes auprès des ménages et des entreprises est un atout pour la production des statistiques sur l'emploi et le travail décent. Par ailleurs, l'expérience de la cellule Observatoire de l'ANPE, et de l'Institut National de la Statistique est un acquis en matière de compétence et de savoir faire mobilisable pour la gestion d'un système national d'information sur le marché du travail. La mise en place des Directions des Statistiques dans les Ministères avec l'appui de l'INS et d'autres partenaires extérieurs doit permettre de disposer de statistiques régulières.

Face aux déficits constatés dans le domaine de la collecte de données sur le travail décent, les mandants tripartites et les partenaires sociaux doivent considérer les éléments suivants :

- Les capacités techniques et financières de l'INS à mettre en place des enquêtes ménages et entreprises plus régulières doivent être renforcées ; ces enquêtes doivent inclure des questions supplémentaires pour prendre en compte les différentes dimensions du travail décent, notamment en ce qui concerne l'emploi, les revenus du

travail, la durée du travail, la sécurité dans le travail. Les questionnaires doivent aussi se référer aux définitions et concepts internationaux des indicateurs du travail décent ; le BIT en collaboration avec d'autres partenaires au développement, pourrait fournir un appui pour la prochaine enquête Emploi et Secteur Informel (2011-2012).

- Le Ministère du Travail et les autres agences du Gouvernement pourraient bénéficier d'appuis substantiels pour établir une base de données administrative, afin de produire régulièrement les indicateurs relatifs à la sécurité dans l'environnement du travail, à la sécurité sociale et au dialogue social, sur la base de définitions et normes internationales.
- Les capacités nationales d'analyse et de production des indicateurs doivent être renforcées, afin d'assurer la production de rapports et d'études sur les progrès réalisés sur le travail décent au niveau national. Ceci nécessite au préalable la mise en place d'une base de données statistiques et juridiques permettant la compilation des indicateurs statistiques et juridiques du travail décent au Niger.

## **Annexe 1. Questionnaires utilisateur**

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DU TRAVAIL  
AGENCE NATIONALE POUR LA  
PROMOTION DE L'EMPLOI  
(ANPE)

BUREAU INTERNATIONAL DU  
TRAVAIL  
(BIT)

# **DIAGNOSTIC DU SYSTEME D'INFORMATION SUR LE TRAVAIL DECENT**

## **QUESTIONNAIRES UTILISATEUR**

## QUESTIONNAIRE UTILISATEUR

	<b>IDENTIFICATION</b>	<b>Observations</b>
I.	<p>1. NOM DE L'INSTITUTION _____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Type d'institution</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Administration Publique</li> <li>2. Projet /Programme</li> <li>3. Syndicat</li> <li>4. Institution de formation</li> <li>5. Organismes d'appui au Développement</li> <li>6. Chercheurs</li> <li>7. Partenaires au Développement</li> <li>8. Autres à préciser .....</li> </ol>	
II	<p><b>2.1. BESOINS D'INDICATEURS</b></p> <p>2.1. Quels sont vos besoins en données statistiques ou indicateurs portant sur le travail décent ?</p>	
	<p>2.2. A quelle institution s'adressent le plus souvent vos demandes d'informations portant sur l'emploi, le travail et la formation professionnelle ? sur les indicateurs du travail décent ?</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Direction de la statistique et des comptes nationaux</li> <li>2. L'ANPE /Inspection du Travail</li> <li>3. Ministère de la Fonction Publique</li> <li>4. Les syndicats</li> <li>5. Le Ministère de l'Education Nationale/Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle</li> <li>6. Autres administrations publiques</li> <li>7. Institutions privées de placement</li> <li>8. Autres à préciser _____</li> </ol>	/___/

	<p>2.3. Vos demandes sont elles satisfaites ?</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Toujours</li> <li>2. Souvent</li> <li>3. Parfois</li> <li>4. Rarement</li> <li>5. Jamais</li> </ol>	/ ___ /
	<p>2.4. Quelle est la périodicité de vos demandes</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mensuelle</li> <li>2. Trimestrielle</li> <li>3. Annuelle</li> <li>4. Autres à préciser .....</li> </ol>	/ ___ /
	<p>2.5. Que pensez-vous du système d'informations sur l'emploi, le travail et la formation professionnelle ?</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Performant</li> <li>2. Moins performant</li> <li>3. Médiocre</li> </ol>	/ ___ /
	<p>2.5 Quelles suggestions faites-vous pour l'amélioration de la production des indicateurs du travail décent ?</p>	
	<p>2.5 Quelles suggestions faites-vous pour l'amélioration du système d'informations sur le marché du travail?</p>	

## **Annexe 2. Questionnaire producteurs**

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DU TRAVAIL  
AGENCE NATIONALE POUR LA  
PROMOTION DE L'EMPLOI  
(ANPE)

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL  
(BIT)

### **DIAGNOSTIC DU SYSTEME D'INFORMATION SUR LE TRAVAIL DECENT**

### **QUESTIONNAIRE PRODUCTEURS**



	7. Taux de chômage	/	/	
	8. Taux de chômage des jeunes			/
	9. Indice des salaires réels	/	/	/
	10. Salaires professionnels et indices des salaires	/	/	/
	11. Coûts salariaux	/	/	/
	12. Productivité du travail	/	/	/
	13. Flux du marché du travail			/
	14. Pauvreté et répartition des revenus	/	/	/
	15. Matrice de l'emploi	/	/	/
	16. Conflits du travail	/	/	/
	17. Accidents du travail	/	/	/
	18. Nombre de jours de grève	/	/	/
	19. Formation professionnelle	/	/	/
	20. Autres à préciser .....	/	/	/
	2.4. Quelle est la source de base de vos données ?		2.5. Quelles sont les années pour lesquelles ces informations sont disponibles ?	(à remplir au bureau)
	1. Taux d'activité	/	.....	/
	2. Taux d'occupation / Taux d'occupation des jeunes	/	.....	/



3. Taux d'inactivité		.....	
4. Situation dans la profession	/_	.....	/_/_/_/
	/_		/_/_/_/
5. Emploi dans le secteur informel		.....	
6. Durée du travail	/_	.....	/_/_/_/
7. Taux de chômage	/_	.....	/_/_/_/
8. Taux de chômage des jeunes	/_	.....	/_/_/_/
	/_		/_/_/_/
9. Indice des salaires réels		.....	
10. Salaires professionnels et indices des salaires	/_	.....	/_/_/_/
	/_		/_/_/_/
		.....	
11. Coûts salariaux	/_	.....	/_/_/_/
12. Productivité du travail	/_		/_/_/_/
		.....	
13. Flux du marché du travail	/_		/_/_/_/
14. Pauvreté et répartition des revenus		.....	
	/_	.....	/_/_/_/
15. Matrice de l'emploi	/_	.....	/_/_/_/
16. Conflits du travail	/_	.....	/_/_/_/
17. Accidents du travail	/_	.....	/_/_/_/
18. Nombre de jours de grève	/_		/_/_/_/
		.....	
19. Formation professionnelle	/_	.....	/_/_/_/
20. Autres à préciser	/_		/_/_/_/
.....			



### Annex 3. Liste des structures enquêtées

Structures	Réception	réponse
ANPE	x	
Inspection du Travail	x	
CNSS	x	
Ministère de la Fonction Publique et du Travail (DS, DEP)	x	
Ministère du Développement Agricole (DS)	x	
Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation	x	
Confédération des Artisans du Niger	x	
Université Abdou Moumouni de Niamey	x	
Chambre de Commerce d'Industrie, et de la promotion des jeunes entrepreneurs	x	
INS	x	
Ministère des transports du tourisme et de l'Artisanat	x	
Ministère de l'Education Nationale	x	
Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur et de la Recherche Scientifique (DS)	x	
Ministère de l'Economie et des Finances et (DAE)	x	
Ministère de la Jeunesse et des sports (DS)	x	
Ministère de la Population de la promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant (DS);	x	
Ministère de la Santé Publique	x	
CDTN	x	
USTN	x	
UGTN	x	
CNT	x	
CGSIL	x	
UGSEIN	x	
USPT	x	
CNPN	x	
FOP-NIGER	x	
Les Bureaux Privés de Placement (Soplamo, management for Enterprise, COSEF, Agence de travail Tempo).	x	

## Projet OIT/UE

### « MESURE ET SUIVI DU TRAVAIL DÉCENT » (MAP)

Le suivi et l'évaluation des progrès accomplis sur la voie du travail décent à l'échelle des pays est une des préoccupations majeures de l'OIT et de ses mandants. Mis en œuvre par l'OIT grâce au financement de l'Union européenne, le projet « Mesure et suivi du travail décent » répond à ce besoin. Sur une période de quatre ans (2009- 2013), le projet travaille avec les Ministères du travail, les bureaux de la statistique, les organisations de travailleurs et d'employeurs et les instituts de recherche pour renforcer la capacité des pays en développement et en transition à suivre et évaluer les progrès accomplis en matière de travail décent. Le projet facilite l'identification d'indicateurs du travail décent au regard des priorités nationales, soutient les mécanismes de collecte de données et appuie le traitement des données pour la préparation d'études nationales sur les progrès accomplis en matière de travail décent, afin de mieux intégrer les dimensions du travail décent dans les politiques nationales. Les publications du projet MAP permettent de partager les produits du projet à une large audience, au-delà des dix pays couverts par le projet.

**Pour plus d'information sur le projet « Mesure et suivi du travail décent », consulter : <http://www.ilo.org/map>.**

ISBN 978-92-2-225693-8



9 789222 256938